



SITES &
CITES
REMARQUABLES
FRANCE

– Bilan
d'activités
– 2018 –

SOMMAIRE

Editorial	3
Chiffres et moments forts 2018	4
Les grands débats	6
Urbanisme patrimonial	7
Habitat, logement et cadre de vie	10
Réhabilitation du bâti ancien et développement durable	14
Economie touristique	17
Valorisation des patrimoines	20
Coopération internationale	23
Orientations 2019	27
Sites & Cités en 2018	33
Annexes	40

Martin Malvy

Président de Sites & Cités remarquables de France
Ancien ministre



Chères et chers collègues,

L'année 2018 vient de se clore sur le vote de la Loi ELAN, qui nous place dans une obligation de marquer les politiques patrimoniales avec plus de clarté pour nos concitoyens et plus de lisibilité pour le gouvernement. En effet, depuis maintenant deux ans, suite à la loi LCAP de juillet 2016, nous ne cessons d'affirmer que les patrimoines sont un facteur incontournable de la résolution des fractures territoriales et des déséquilibres sociaux et économiques de notre pays.

Les grands enjeux qui sont les nôtres n'ont pas changé. Ils ont dû simplement s'inscrire dans un calendrier législatif et réglementaire en plein mouvement. 2018 est l'année du déploiement du programme Action Cœur de Ville. Nous y avons été directement associés, par le Ministère de la Cohésion des Territoires, le Ministère de la Culture et le Commissariat général à l'égalité des territoires. Le patrimoine, qui figurait modestement dans un des 5 grands objectifs poursuivis dans les conventions, apparaît désormais comme un enjeu beaucoup plus transversal. Dans l'effort pour une revitalisation durable des centres villes les plus fragiles, nous avons démontré combien le patrimoine détermine les investissements dans les secteurs de l'habitat, le retour du commerce en centre ancien, la lutte pour le maintien des services dans les villes et territoires, la qualité des espaces publics, mais aussi les nouveaux objectifs pour une mobilité respectueuse de l'environnement.

Dans cette perspective nous avons aussi approfondi les domaines de la transition énergétique pour le bâti ancien et celui du tourisme culturel et patrimonial dans notre réseau. Ouvert en novembre 2018, le centre de ressources CREBA

que nous partageons avec nos partenaires opérationnels, devient déjà la référence pour apprécier une juste restauration du bâti, qui allie les ressources et l'intelligence du passé aux techniques les plus contemporaines. Nous ne cesserons de l'enrichir. Si la plupart des conclusions de notre rapport sur l'attractivité touristique de la France sont largement plébiscitées et adoptées, comme l'a été la Bannière regroupant les différents réseaux de valorisation du patrimoine, culturel et naturel, nous voulons aller plus loin. C'est pourquoi nous lançons cette année une campagne de promotion de nos villes et territoires avec Atout France.

La crise actuelle nous aura finalement permis d'amplifier les objectifs des politiques patrimoniales, de la mise en valeur à la construction d'une nouvelle économie plus locale, mieux identifiée par les acteurs, plus facilement maîtrisable par les communes et les intercommunalités.

La revitalisation sera ainsi au cœur de notre congrès de 2019 à Figeac. Fondé sur l'ensemble de nos travaux récents, élaborés lors des journées d'étude, des séminaires, des expertises et de l'accompagnement régulier de nos membres, ce congrès constituera ainsi la synthèse renouvelée de nos objectifs et la tribune portant nos nouvelles propositions en faveur de nos villes et territoires.

Martin Malvy

CHIFFRES ET MOMENTS FORTS 2018

252 adhérents : 1600 communes - 13 millions d'habitants

35 nouveaux membres

79 adhérents inclus dans le plan Action Cœur de Ville

17 villes patrimoniales « Plan Dauge »

2 études publiées

4 journées de formation – 19 villes participantes

44 réunions de travail dans les villes et territoires

10 séminaires et ateliers

54 représentants de villes et territoires sont intervenus dans les séminaires

25 expertises

10 missions à l'international, 20 pays partenaires

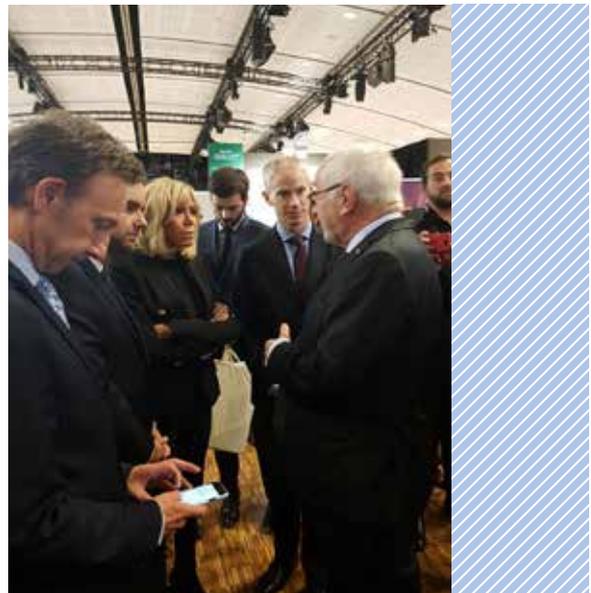
63 membres ont participé à des missions d'expertise et rencontres, à l'international

6 villes et 1 partenaire au Salon international du Patrimoine culturel



PARIS, 11 janvier

Rencontre avec M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat au tourisme, au Ministère des Affaires Etrangères



PARIS, 25-28 octobre

Salon international du patrimoine culturel. M. Malvy avec Mme Brigitte Macron, M. Franck Riester, Ministre de la Culture, M. Sébastien Lecornu, Ministre chargé des Collectivités Territoriales et M. Stéphane Bern



DUBROVNIK, 11 avril

Signature d'une convention de partenariat avec l'Association des villes historiques de Croatie



AUXERRE, 21 septembre

Signatures de conventions Action Coeur de Ville

FIGEAC, 1^{er} octobre



LYON, 20 septembre

Rencontre « Les Sites patrimoniaux remarquables pour de nouveaux projets urbains »



NÎMES, 27 novembre

Rencontre « Patrimoines et attractivité des territoires »



BORDEAUX, 29 novembre

Colloque de lancement de CREBA centre de ressources pour la réhabilitation responsable du bâti ancien



PARIS, 24 octobre

Rencontre « Les patrimoines au cœur des coopérations internationales »

Alertes sur la déconstruction des accords et avis des services de l'Etat dans les espaces protégés

Le 4 décembre 2017, inquiets des informations qui leur parvenaient sur une possible remise en cause de l'avis conforme de l'architecte des bâtiments de France, à l'initiative de Martin MALVY, Sites & Cités et treize autres associations adressent un courrier au Président de la République pour son maintien.

Malgré la réponse du Président de la République à ces inquiétudes en janvier 2018, les dépôts du projet de loi ELAN le 4 avril et de la proposition de loi « Pacte national de revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs » le 20 avril ne tardent pas à réveiller les doutes. L'article 15 du projet de loi ELAN modifie en effet l'avis conforme de l'ABF en avis simple dans plusieurs cas (installation d'antennes de radiotéléphonie mobile, démolition en situation de péril imminent, d'interdiction d'habiter ou d'insalubrité irrémédiable). Quant à la proposition de loi de Pacte national, elle projette dans son article 7 d'intégrer dans les Sites patrimoniaux remarquables des périmètres « OSER », à l'intérieur desquels les travaux seraient soumis à avis simple de l'ABF, lui-même guidé par une directive nationale dérogeant aux règlements des PSMV et PVAP.

Le 20 avril, lors de son Assemblée générale à Paris, Sites & Cités adopte à l'unanimité une motion réaffirmant « son engagement permanent en faveur de la protection du patrimoine de nos villes, petites, moyennes et grandes et de son meilleur usage, tant dans le secteur du logement que de la culture, et de l'environnement ou de l'économie du tourisme. »

Le 18 mai 2018, par un communiqué de presse conjoint, « Quinze associations nationales dénoncent un nouveau péril pour le patrimoine » et s'opposent fermement aux articles mentionnés plus haut.

La loi ELAN, adoptée le 23 novembre 2018, a malheureusement confirmé les dispositions de l'article 15. A cela s'ajoute la formulation de l'article L. 632-1 I, qui prête à interrogation quant à la consultation de l'ABF pour les autorisations de travaux. Sites & Cités et son réseau maintiennent donc leur vigilance quant à l'application de ces nouvelles dispositions.

Revitalisation - Action Cœur de Ville : seuil supprimé

Le 20 avril, Sites & Cités ouvre un débat à l'Assemblée nationale sur la meilleure prise en compte des patrimoines dans les politiques de

revitalisation des centres anciens, en présence des députés Rémy REBEYROTTE et Raphaël GERARD, rapporteur de l'avis de la commission des affaires culturelles sur le projet de loi ELAN. Y ont également participé Martin MALVY, Yves DAUGE, Michel BOUVARD, Jean ROUGE, Sophie CASTEL, adjointe au maire de Bayonne, Xavier VITTORI, directeur de l'urbanisme de Troyes, Bruno MARTY, Maire de la Réole, Valérie MANCRET-TAYLOR, Directrice de l'Anah et Michel-François DELANNOY, expert en projet territoriaux complexes de la Caisse des Dépôts.

Le 22 mai, Martin Malvy, par un courrier au Ministre de la Cohésion des Territoires, déplore le seuil de 20 000 habitants nécessaire pour candidater au plan Action Cœur de Ville, s'interrogeant sur l'avenir des collectivités inférieures à ce seuil, mais tout autant concernées par les enjeux de dévitalisation de leurs territoires. D'autres voix s'étant également élevées contre cette restriction, le gouvernement a décidé de supprimer ce seuil.



Paris, Assemblée nationale 20 avril

Fiscalité Malraux : en juillet, audits de Martin MALVY et Yves DAUGE,

dans le cadre de la mission d'inspection demandée par les Ministères de la Cohésion des territoires, de l'Economie et des Finances et de la Culture sur l'« évaluation et l'adaptation du dispositif Malraux aux enjeux des villes petites et moyennes ». Martin MALVY et Yves DAUGE ont défendu un dispositif Malraux qui prendrait mieux en compte les disparités entre les grandes villes dont la pression foncière favorise les investissements et les villes petites et moyennes manquant de dynamisme et en grande difficulté. Tous deux ont aussi insisté sur les charges qui pèsent sur les entreprises intervenant dans les centres anciens. Ils ont posé enfin la nécessité d'accompagner ce dispositif Malraux par d'autres dispositifs comme le Pinel de plein droit dans les SPR. Il semble qu'ils aient été entendus en partie, puisque le dispositif Denormandie est instauré dans les Actions Cœur de Ville et les opérations de revitalisation du territoire (ORT) dont bon nombre de territoires ont un Site patrimonial remarquable.

En 2018, Sites & Cités a poursuivi sa réflexion sur les dispositions réglementaires et les nouveaux enjeux de l'urbanisme patrimonial. Forte de son expertise, l'association accompagne les collectivités dans l'élaboration des documents de gestion des Sites patrimoniaux remarquables (SPR) et les aide à adapter leurs démarches à la nouvelle réglementation. Sites & Cités est également membre de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture. L'association est consultée régulièrement par le gouvernement sur les conclusions de ses études (AMI Centre Bourg), ses plateformes de savoir (CREBA) et ses débats avec les deux chambres parlementaires, comme cela a été le cas pour la Loi LCAP et, plus récemment, la Loi ELAN. Elle échange avec les autres associations du patrimoine : Patrimoine-Environnement, Vieilles maisons Françaises (VMF)...

Rencontre de Lyon « Les Sites patrimoniaux remarquables pour de nouveaux projets urbains ».

Tenue le 20 septembre 2018, elle a permis de dresser un premier bilan de deux ans de mise en œuvre de la loi LCAP aux différentes échelles du territoire.

Organisée en partenariat avec la Caisse des Dépôts et le Ministère de la Culture, cette journée a rassemblé 220 participants et s'est déroulée en présence de Georges KEPENEKIAN, Maire de Lyon, Martin MALVY, Président de Sites & Cités, Rollon MOUCHEL-BLAISOT, Préfet et Directeur du Programme National Action Coeur de Ville, ainsi que de Catherine MORIN-DESAILLY, sénatrice de la Seine Maritime.

L'ensemble des acteurs contribuant à la vie des Sites patrimoniaux remarquables ont présenté leurs premières conclusions. Au niveau de l'Etat, le ministère de la Culture estime les budgets suffisants mais pense nécessaire de prioriser les

demandes : c'est pourquoi il souhaite créer une cartographie des sites éligibles aux SPR.

De leur côté, les collectivités gestionnaires ont aussi mis en place des « règles du jeu », et souhaitent s'appuyer sur la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture comme lieu de débat et de co-construction.

Les retours d'expériences des villes de notre réseau, Lyon, Aurillac, Cluny, Saint-Etienne ou Grenoble, ont également montré comment le patrimoine peut être le moteur d'une nouvelle gouvernance urbaine. Aujourd'hui, au cœur des problématiques de revitalisation des territoires, la valorisation du patrimoine suscite en effet une politique transversale, partagée entre communes et communautés.



LYON, 20 septembre

Rencontre « Les Sites patrimoniaux remarquables pour de nouveaux projets urbains »

Sites & Cités est membre de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture

(1^{ère} section - Sites Patrimoniaux remarquables et abords), mise en place suite à la loi LCAP. Elle y est représentée par Martin MALVY, président, en tant que membre titulaire et Marylise ORTIZ, directrice, en tant que suppléante. La commission s'est réunie en février, mai, septembre et novembre. Trois territoires ont reçu un avis favorable pour leur classement en SPR : Angers, Les Baux-de-Provence et Saint-Rémy de Provence. Sedan, Guérande et Carcassonne ont également reçu un avis favorable à leur PSMV révisé et Bordeaux pour la modification des limites du SPR. Le projet de PSMV de Perpignan a conduit à la mise en place d'une délégation de la commission nationale qui s'est rendue sur place pour apporter par la suite des recommandations au projet. Enfin ont été étudiées les légendes pour les PVAP et PSMV.

Le groupe de travail sur les SPR s'est réuni deux fois en 2018, le 29 juin et le 20 novembre, en partenariat avec le ministère de la Culture,

Associant représentants du ministère, de Sites & Cités, experts, chargés d'études, collectivités et présidé par Gérard DUCLOS, maire de Lectoure, il s'est penché sur :

- « Les dimensions environnementale et paysagère

dans les documents d'urbanisme patrimonial », le 29 juin à Paris.

Ont été analysés les exemples de Saint-Léonard de Noblat qui a intégré une étude thermodynamique du comportement du bâti ancien dans le cadre de son PSMV, et de Rodez qui met en place un SPR sur plusieurs communes avec une dimension paysagère importante.

- « L'ambition des nouveaux SPR », le 20 novembre à Paris.

Ce groupe de travail a permis de faire un point sur les questionnements autour de la mise en place de la loi LCAP et de préparer l'atelier qui se déroulera sur ce thème dans le cadre du Congrès de l'association en mai 2019.

Accompagnement des membres du réseau dans la mise en œuvre opérationnelle des documents d'urbanisme patrimonial et la gouvernance des outils de protection.

Dans le contexte des nouveaux enjeux des intercommunalités, de la loi LCAP du 7 juillet 2016 et des documents d'urbanisme des nouveaux Sites patrimoniaux remarquables, l'association accompagne directement ses membres. Elle apporte son expertise sur les procédures : commission locale, cahier des charges SPR, fiches-inventaire, fiscalité...

Ministère de la Culture

Engagé depuis 2005, le partenariat privilégié entre Sites & Cités et le ministère de la Culture s'appuie sur une convention-cadre triennale, renouvelée en 2016 et portant sur :

- l'amélioration des dispositifs de sauvegarde, de protection et de mise en valeur du patrimoine ;
- le soutien et le développement de la mise en réseau entre les Villes et Pays d'art et d'histoire ;
- le développement de l'action internationale dans les domaines de l'architecture, du patrimoine et des savoir-faire.

Sites & Cités siège à la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (section « Sites Patrimoniaux Remarquables et abords »), ainsi qu'au Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire, auquel elle présente également un avis en amont de l'instruction des dossiers de labellisation.

L'association collabore également avec les DRAC et les UDAP.

Expertises

Sites & Cités conseille et accompagne ses adhérents en répondant à leurs questionnements, notamment au travers de nombreuses missions d'expertises. Pas moins de 25 interventions ont eu lieu en 2018, sur des sujets aussi divers que le cahier des charges d'un PSMV, l'autorisation de panneaux électroniques, la modification de linéaires commerciaux ou encore sur la fiscalité Malraux.

Sites & Cités bénéficie du professionnalisme de plus de 25 experts, spécialisés dans les Sites patrimoniaux remarquables, l'habitat indigne, le règlement local de publicité ou encore le développement durable. Architectes, universitaires ou avocats, chacun répond aux sollicitations de Sites & Cités pour trouver des solutions appropriées aux questionnements des élus et des techniciens.

Formations

Sites & Cités a mis en place des formations qui sont assurées par des experts des sujets traités:

- Jacky CRUCHON, consultant et Pascal PLANCHET, professeur de droit public à l'université Lumière Lyon II pour la formation sur l'urbanisme patrimonial au regard de la loi LCAP, donnée à Paris les 6 février et 10 décembre 2018 ;
- Philippe ZAVOLI, enseignant chercheur à l'Université de Pau pour la formation sur le Règlement Local de Publicité, donnée à Paris le 10 juillet et le 11 décembre 2018.

19 villes ont participé à ces formations.

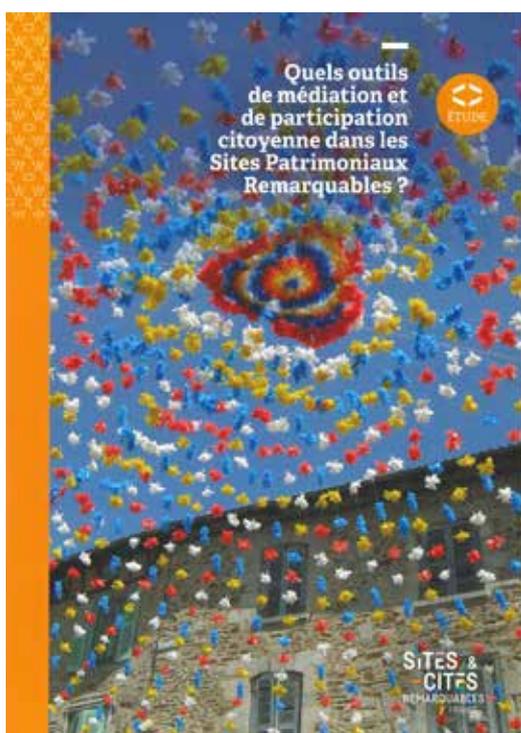
CAPEB

La CAPEB assure un soutien technique à l'association, notamment par la mise à disposition de ses locaux parisiens pour des réunions de travail ou des conseils d'administration.

Elle participe aux travaux de Sites & Cités depuis plusieurs années.

Etude sur les outils de médiation et de participation citoyenne dans les Sites patrimoniaux remarquables, avec le soutien de la DRAC Nouvelle-Aquitaine

« Les Sites patrimoniaux remarquables sont dotés d'outils de médiation et de participation citoyenne ». Sites & Cités s'est saisie de ce point essentiel, introduit par la loi LCAP dans l'article L. 631-1. du code du patrimoine, pour mener une étude appuyée par la DRAC Nouvelle-Aquitaine et soutenue par la Caisse des Dépôts et Consignations. En 2018, Sites & Cités s'est attachée à collecter des informations sur les pratiques existantes, en enquêtant en particulier auprès de 4 territoires pilotes de la Région Nouvelle-Aquitaine: Bordeaux, Dax, Rochefort et Saint-Léonard-de-Noblat.



Etude sur les outils de médiation et de participation citoyenne dans les Sites patrimoniaux remarquables

Le cadre de vie du centre ancien rassemble des notions aussi diverses que le logement, l'espace public, l'économie durable ou encore la culture. C'est avec cette vision transversale que Sites & Cités a su conforter et intensifier ses partenariats avec la Banque des Territoires, le ministère de la Culture, l'Agence nationale de l'habitat ou encore la Région Occitanie pour inscrire les propositions et les actions dans la pérennité.

A. Centres-bourgs

La redynamisation des centres-bourgs représente un enjeu majeur pour l'égalité des territoires. Les centres-bourgs regroupent un ensemble d'éléments propices à la qualité de vie des habitants et à la cohésion sociale, autour d'un patrimoine remarquable. Parmi les 54 lauréats de l'AMI Centre-Bourgs lancé en 2014 par l'Etat, 16 sont dotés de SPR, les autres de périmètres MH.

Etude « Patrimoines et revitalisation des centres-bourgs »

Après une première évaluation globale des 54 communes de l'AMI Centres Bourgs (état des lieux, ingénierie, dotations...) en 2017, Sites & Cités a mené, en partenariat avec le ministère de la Culture, une étude qualitative et prospective concentrée sur 6 centres bourgs lauréats: La Réole, Saint-Flour, Langres, Lavelanet, Pont-Saint-Esprit et Saint-Pierre-de-la-Martinique, afin d'évaluer comment les secteurs protégés constituent un levier pour le projet de redynamisation. Elle conclut sur des préconisations afin d'ancrer les patrimoines et les centres anciens dans les dispositifs de redynamisation selon différents axes : la gouvernance, les financements et la formation. Présentée lors de la journée de rencontre de Langres, cette étude a fait l'objet d'un rapport écrit diffusé dans les réseaux de l'AMI « Centres-Bourgs » et de la Caisse des Dépôts.

Les deux journées de rencontres de Joinville (5 avril) et Langres (6 avril), en Région Grand-Est, ont permis d'aborder la mise en œuvre de l'AMI Centres-Bourgs dans des villes à secteurs protégés.

Au travers de présentations dans des villes lauréates, le rôle du patrimoine et du SPR dans les projets de revitalisation des centres-bourgs est apparu comme central comme valeurs ajoutées pour les territoires, prenant en compte la requalification des espaces publics, l'habitat, le projet urbain et la revitalisation commerciale. 140 personnes se sont mobilisées sur ces deux journées, organisées en partenariat avec le Ministère de la Culture et la Banque des Territoires.



Journées
« Patrimoines
et centres-
bourgs :
enjeux et
perspectives »

5 avril à
Joinville
et 6 avril à
Langres



Etudes « Patrimoines et revitalisation des Centres-Bourgs »

La journée de rencontres de Lauzerte, le 11 septembre, a été consacrée aux « Programmes régionaux et initiatives locales ».

Ouverte par Sylvia PINEL, députée et ancienne ministre, aux côtés de Jean-Claude GIORDANA, maire de la ville, elle a été l'occasion pour les partenaires invités (CDC, SGAR, DRAC, Région Occitanie) de présenter les différents types de contractualisations ouverts aux collectivités, comme le plan national « Action Cœur de Ville », la démarche Bourgs-Centres développée par la Région Occitanie ou les possibilités d'investissement de la Banque des Territoires, y compris aux côtés de partenaires privés. La place essentielle de la médiation auprès des citoyens, aux côtés des questions de gouvernance et d'ingénierie du projet, dans le succès des opérations de revitalisation, a également été soulignée, devant une assistance de près de 60 personnes.

Ces échanges fructueux entre les représentants de nombreuses villes et territoires de notre réseau, les services de l'Etat, les collectivités et nos partenaires ont permis de dégager des pistes de réflexions : nécessité d'un chef de projet, rôle de l'architecte des bâtiments de France dans la construction du projet, importance du dialogue avec les élus et les habitants, questions du financement et de la formation, liens avec l'intercommunalité pour une meilleure intégration du projet dans le territoire.



Sylvia Pinel, ancienne ministre, députée du Tarn-et-Garonne, Conseillère régionale Occitanie, Jean-Claude Giordana, maire de Lauzerte et Raymond Vaillier, ville de La Réole
11 septembre, Lauzerte

B. Revitalisation des centres anciens

- **Sites & Cités est partenaire du CGET pour l'expérimentation nationale « Villes patrimoniales »**

Dans la continuité du Plan national en faveur des espaces protégés remis par Yves DAUGE en février 2017, Sites & Cités fait désormais partie du groupe « villes patrimoniales » créé au sein du CGET et suit l'expérimentation du Plan « Dauge » dans 17 villes.

7 d'entre elles ont bénéficié d'ateliers de territoires portés par les services de l'Etat et réalisés par un cabinet d'études. Sites & Cités a participé à quelques sessions à Figeac et Mende, Gien et Saint-Dié-des-Vosges.

Les 10 autres villes sont accompagnées par Sites & Cités dans le cadre d'une convention avec le CGET et le Ministère de la Culture.

Parmi les 17 « villes patrimoniales », 6 ne bénéficient pas d'un SPR, comme La Châtre, Saint-Dié, Guebwiller, Longwy et Sancerre. Sites & Cités porte ainsi son effort sur la création d'un SPR afin que les villes puissent disposer d'un outil performant et qualitatif, renforçant la collaboration avec l'Etat et permettant de disposer de tous les avantages de la fiscalité dans les espaces protégés.

Les groupes de travail de Sites & Cités, sur l'urbanisme patrimonial et la fiscalité, sur la transition énergétique, le commerce et la valorisation du patrimoine, viennent alimenter les travaux.

- **Sites & Cités est partie prenante du plan « Action cœur de ville »**

Dès le mois de janvier 2018, Sites & Cités, Martin MALVY et Yves DAUGE, ont rencontré à plusieurs reprises le Ministre de la Cohésion des territoires afin de débattre de la mise en œuvre d'Action Cœur de Ville, mais aussi de la loi ELAN. En effet l'article 54 de la loi ELAN fait directement allusion au programme Action Cœur de Ville en posant la perspective des Opérations de revitalisation des territoires (ORT) qui seront une traduction des contrats intégrateurs « Action Cœur de ville » dans un contexte de droit commun. Lors de la présentation du programme à Cahors et Rodez, on se souvient de l'hommage rendu par le premier Ministre à Yves DAUGE, cité comme inspirateur d'Action Cœur de Ville. Il était logique que Sites & Cités soit avec Villes de France, le réseau appelé à jouer un rôle permanent dans sa mise en œuvre.

Parmi les 222 villes du programme, 103 villes ont un Site patrimonial remarquable et 29 sont en cours de création. L'urbanisme patrimonial est ainsi une des données majeures de la revitalisation de ces villes, pôles de centralité. 78 villes du programme sont adhérentes à Sites & Cités.

Plusieurs villes ont fait appel à Sites & Cités pour mieux identifier les enjeux patrimoniaux de leurs centres anciens et inscrire dans les conventions les révisions ou les créations d'un Site patrimonial remarquable. **Sites & Cités est cosignataire de 6 conventions**, afin d'apporter une assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisée : Autun, Auxerre, Fécamp, Figeac, Villefranche de Rouergue, Vitry.

Sites & Cités fait partie du conseil d'orientation du programme. Celui-ci s'est réuni le 11 septembre au Ministère de la Cohésion des territoires, en présence du Ministre et du Préfet Rolon Mouchel-Blaisot en charge de la coordination nationale du programme. Sites & Cités participe

aux rencontres et travaux d'« Action Cœur de ville » et a contribué avec ses villes à renforcer l'attention portée au patrimoine et aux secteurs protégés dans le programme, et ce, en lien avec le Ministère de la Culture.

Journée de rencontres de Pézenas le 22 juin Elle a enrichi la réflexion sur les enjeux, obstacles et perspectives de la revitalisation.

A la suite du maire de Pézenas, Alain VOGEL SINGER, les maires d'Agde, Sète, Béziers, Narbonne ont tous insisté sur l'urgence de retrouver une logique d'équilibre des territoires et des villes. Les services de l'Etat présents (DREAL, DIRRECTE, DRAC, CDC et l'EPF Occitanie) ont, quant à eux, rappelé la nécessité – et difficulté – d'aborder

simultanément tous les sujets : habitat, commerce, accessibilité, services, implantation des professions libérales, transports, éducation. C'est pourquoi élus et techniciens ont exprimé leurs attentes envers les nouvelles conventions cadres pluriannuelles d'« Action Cœur de ville » pour répondre à des visions à long terme et esquisser une perspective politique intégrant les différentes temporalités de l'urbanisme. Cette rencontre a réuni 80 participants.



Pézenas, 22 juin

Sites & Cités a poursuivi en 2018 sa collaboration avec le Ministère de la Cohésion des territoires et le Commissariat général à l'égalité des territoires

- elle a signé une convention avec le CGET pour l'accompagnement de dix villes de l'expérimentation des « villes patrimoniales »
- elle est membre du conseil d'orientation du programme « Cœur de ville », lancé en 2018 par le Ministère de la Cohésion des Territoires, en partenariat avec la Caisse des dépôts, Action logement et l'Agence nationale de l'habitat.

Ce travail conjoint permet à Sites & Cités de rappeler la place centrale du patrimoine dans les projets de revitalisation.

Etude européenne sur la revitalisation des centres anciens.

En 2017, l'Anah a confié à Sites & Cités une étude mettant en lumière « l'impact des politiques publiques concernant l'habitat ancien » à l'échelle européenne, recensement visant à identifier les pratiques transposables au modèle français d'intervention publique. Après l'établissement d'un état des lieux pour 4 villes de 3 pays d'Europe (Bouillon en Belgique, Gabrovo en Bulgarie, Pont-Saint-Esprit et Joinville en France), l'étude est entrée en 2018 dans sa 2ème phase, avec l'élargissement de la recherche de bonnes pratiques, de réflexions urbaines innovantes et de réponses aux enjeux territoriaux, à 9 autres territoires satellites: la Bulgarie, l'Allemagne, la France, la Pologne, l'Espagne, l'Italie, la Lituanie, les Pays-Bas, et enfin le Liban pour le pourtour méditerranéen.

Sites & Cités poursuit son partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah) pour l'étude européenne sur la revitalisation des centres anciens et entame une nouvelle convention dans le domaine de la réhabilitation responsable.

Sites & Cités et l'Anah partagent des ambitions communes pour la revitalisation des quartiers anciens et la production de logements adaptés, abordables et de qualité en centres anciens patrimoniaux. Fin 2018, Sites & Cités a signé avec l'Anah une nouvelle convention triennale pour la promotion d'une Qualité technique et environnementale dans la réhabilitation responsable du bâti ancien, notamment par la diffusion de méthodologies de coordination de l'intervention et des travaux de l'Anah sur ces questions.

C. Paysage

Sites & Cités mène une réflexion sur la place du paysage - qu'il soit urbain, du quotidien ou « grand paysage » - dans les politiques de protection du patrimoine et l'amélioration du cadre de vie des habitants. Sites & Cités s'est engagée avec le ministère de la Transition écologique et solidaire dans des actions questionnant ces enjeux.

Le Concours national des entrées de ville & reconquête des franges urbaines a valorisé des opérations exemplaires en termes de requalification.

Co-organisé depuis 2015, par Sites & Cités et la Fédération Patrimoine-Environnement, en partenariat avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire et le Ministère de la Culture, il récompense tous les deux ans des projets répondant aux enjeux actuels d'aménagement de ces espaces :

- Projet global et transversal reprenant les principes de développement durable et d'amélioration du cadre de vie
- Lutte contre l'étalement urbain
- Prise en compte de la dimension intercommu-

nale et du lien entre centre et périphérie

- Reconquêtes des espaces en friches en limite de ville, notamment de zones d'activités et commerciales
- Prise en compte de la qualité des enseignes et de la publicité
- Développement des mobilités douces et de la participation citoyenne dans le processus de réalisation du projet.

Pour la 15^{ème} édition du concours, Sites & Cités a associé la Caisse des Dépôts au jury qui s'est tenu le 16 octobre.

Le colloque de remise des prix a eu lieu le 13 décembre 2018 à Paris, dans le prestigieux salon des Maréchaux au Ministère de la Culture en présence de Jean-Michel LOYER-HASCOËT, adjoint au directeur général des patrimoines, Ministère de la Culture, et Patrick BRIE adjoint à la sous-directrice de la qualité du cadre de vie. La ville de Chorges (05), présentant une gestion réussie des problématiques plurielles a été désignée lauréate et une mention spéciale a été décernée à la ville de Cantenay-Epinard (49) dont le jury a apprécié la démarche participative du projet.

Deux films ont été réalisés : l'un présentant le concours national des entrées de ville de manière générique ; l'autre valorisant Sarrable, ville lauréate 2016.

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Actions menées en partenariat en 2018:

- groupe de travail « Paysage, intercommunalité et documents d'urbanisme », le 4 juillet à Paris.
- groupe de travail « Le paysage, quelle place à l'orée des zones urbaines », le 20 novembre à Paris.
- 15^e édition du Concours national des entrées de ville & reconquête des franges urbaines, décerné le 13 décembre à Paris.
- Participation au Programme Plan de paysage
- Participation au Comité de pilotage de la politique paysagère



Colloque-remise de prix : 15^e édition du concours national des entrées de villes & reconquête des franges urbaines

Paris, 13 décembre

RÉHABILITATION DU BÂTI ANCIEN ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 2007, Sites & Cités remarquables de France s'est engagée dans l'articulation des enjeux du patrimoine, de l'habitat et du développement durable dans les quartiers anciens, dans le cadre notamment de son partenariat avec la Caisse des Dépôts. Un groupe de travail « Quartiers Anciens Développement Durable », présidé par Michel SIMON, 1er adjoint au Maire de Cahors réunit de nombreuses collectivités engagées dans des politiques ambitieuses sur ces questions. L'expertise de Sites & Cités est valorisée par des séminaires, des ateliers annuels, par l'enrichissement du site « Quartiers anciens, Quartiers durables » et son engagement dans le CREBA, centre de ressources, dont le portail a été ouvert fin 2018. Sites & Cités participe également sur ce thème à des programmes européens.

Le CREBA, Centre de ressources pour la réhabilitation responsable du bâti ancien, est en ligne !

L'objectif de CREBA est d'aider tous les professionnels du bâtiment à mener des réhabilitations de qualité du bâti ancien (construit avant 1948) à la croisée des enjeux énergétiques, techniques et patrimoniaux.

Cette plateforme en ligne – imaginée et conçue par cinq partenaires institutionnels aux profils et compétences complémentaires – l'École des Arts et Métiers Paris Tech, le Laboratoire de Recherche en Architecture de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse, Maisons Paysannes de France, Sites & Cités remarquables de France, et EFFINERGIE – est destinée aux professionnels du bâtiment (maîtres d'œuvre, architectes, bureaux d'études, artisans, prescripteurs, techniciens, experts, chercheurs...) et, plus globalement, à tous les porteurs de projets de réhabilitation d'un bâti ancien.

Le portail CREBA met à disposition plusieurs outils et ressources :

- un outil innovant d'aide à la décision permettant de tester et comparer différentes solutions de réhabilitation, d'en repérer les points de vigilance et de composer des bouquets de travaux responsables ;
- des fiches-résumés de ressources centralisées ;
- des études de cas de réhabilitations responsables conciliant préservation du patrimoine ET amélioration énergétique ;
- une proposition de charte alliant critères patrimoniaux, techniques et énergétiques pour une réhabilitation responsable sur le bâti ancien.

Ainsi, en conciliant spécificités énergétiques ET architecturales, CREBA offre un ensemble de ressources permettant une approche GLOBALE de la réhabilitation du bâti ancien.

Mis en ligne fin octobre 2018, le centre de ressources CREBA a fait l'objet d'un colloque de lancement le 29 novembre à Bordeaux, auquel ont

participé près de 300 personnes : architectes, bureaux d'études, maîtres d'œuvre, entreprises, collectivités, services de l'Etat, ...



Colloque de lancement du CREBA

Bordeaux, 29 novembre

Le site *Quartiers Anciens Quartiers Durables* est alimenté de fiches qui permettent de capitaliser l'expérience des villes et territoires.

Sites & Cités, en partenariat avec la Caisse des Dépôts, poursuit son travail de sensibilisation auprès de l'ensemble des professionnels investis dans la protection du patrimoine, dans les démarches environnementales ou encore dans la réduction de la consommation énergétique (élus, techniciens, artisans, bureaux d'études, étudiants, etc.) et poursuit la rédaction de fiches directement téléchargeables depuis le site internet dédié.

En 2018, en partenariat avec les collectivités participantes, plusieurs nouvelles fiches ont été rédigées comme celles de :

- Saint Emilion : impacts du tourisme spécialisé,
- Toulouse et Autun : numérique au service du patrimoine,
- Joinville : valoriser l'offre foncière et immobilière dans les centres anciens,...



Page d'accueil du centre de ressources
www.rehabilitation-bati-ancien.fr

CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement)

Au travers de ses directions Est et Sud-Est, le Cerema est chef de file et partenaire de Sites & Cités pour le projet CREBA.

Sites & Cités poursuit son travail de capitalisation d'opérations exemplaires de réhabilitation du bâti ancien.

Avec l'appui de la Caisse des Dépôts, l'association procède à un inventaire à grande échelle de retours d'expériences sur la réhabilitation du bâti ancien. L'objectif est de recenser et valoriser des dispositifs opérationnels régionaux et locaux, ainsi que des projets de travaux et expériences exemplaires sur l'ensemble du territoire. Un questionnaire en ligne a été élaboré conjointement en ce sens.

La Caisse des Dépôts et Consignations et la Banque des Territoires

Partenaire essentiel de Sites & Cités depuis 2007, elle soutient l'association dans plusieurs de ses champs d'action : le développement durable, la revitalisation des villes et territoires, le tourisme. Les collaborateurs de la Caisse des Dépôts ont, par leur expertise, nourri les échanges de nombreuses rencontres organisées par l'association (Pézenas, Lyon, Nîmes, conférences du Salon du Patrimoine), ainsi que les ateliers de préparation du congrès national de Sites & Cités de 2019.

Sites & Cités est partenaire des projets Européens SUDOE-ENERPAT et ALPINES-PACE-ATLAS consacrés à la réhabilitation responsable du bâti.

Le projet ATLAS (2018-2021) en est à ses débuts, avec des premiers travaux sur les définitions de typologies du bâti de l'espace alpin. Il réunit 9 partenaires de 6 pays européens :

- L'académie européenne de Bolzano (Italie) – pilote du projet
- L'institut de l'Energie de Dornbirn (Autriche)
- L'Institut universitaire pour la Construction et la science des matériaux de Innsbruck (Autriche)
- Le centre de développement de la Vallée de Soča (Slovénie)
- L'université des Sciences Appliquées de Munich (Allemagne)
- La municipalité de Truden (Italie)
- Teamblau, entreprise de communication (Italie)
- L'université des Arts et Sciences Appliqués de la Suisse du sud (Suisse)
- et Sites & Cités remarquables de France et ses collaborateurs de Maisons Paysannes de France et de l'association CRAterre (Grenoble).

Le programme ENERPAT se terminera, quant à lui, en juillet 2019. Il est né du projet urbain Cœur d'Agglo de Cahors qui vise à développer sur le territoire un pôle de compétences à rayonnement régional sur la thématique de la réhabilitation du bâti ancien. Ce projet, retenu par le programme européen SUDOE, rassemble les villes de Porto (Portugal), de Vitoria-Gasteiz (Espagne), le Grand Cahors, chef de file du projet, Sites & Cités, l'INSA Toulouse et Tecnalia (Bilbao). Trois bâtiments démonstrateurs sont en cours d'étude et de réhabilitation (matériaux biosourcés, filières etc.).

Le 1er symposium organisé à Porto au mois de mars 2018 par les partenaires du projet européen, a rassemblé une quarantaine de partici-

pants portugais, espagnols et français sur deux jours autour de la thématique de l'éco-réhabilitation du bâti ancien.

Le 2ème Symposium s'est tenu les 22 et 23 novembre à Vitoria-Gasteiz en Espagne, et a réuni plus de 70 personnes par jour autour du projet ENERPAT et des expériences européennes de l'éco-réhabilitation du bâti ancien.

De la méthodologie de monitoring thermique aux matériaux bio-sourcés, en passant par les savoir-faire et les filières locales, la première journée a été dédiée aux échanges d'expériences sur la réhabilitation durable du bâti ancien.

La seconde journée s'est focalisée sur l'avancée du projet ENERPAT, notamment les travaux en cours sur les bâtiments démonstrateurs, l'expérience de réhabilitation durable en centre ancien de la ville de Bayonne ainsi qu'un point sur la législation de

chacun des pays participants concernant la question énergétique.

L'expérience ENERPAT a été jugée indispensable pour la mise œuvre d'un diagnostic du bâti ancien, ainsi que pour l'acculturation des élus et des techniciens sur le caractère durable de la réhabilitation, avec pour objectif un respect du patrimoine existant et un meilleur confort des usagers.

Un 3ème et dernier Symposium se déroulera à Cahors les 20 et 21 juin 2019 pour présenter, notamment, les premiers résultats et une méthodologie du projet.



2e symposium du programme ENERPAT-SUDOE sur l'éco-réhabilitation du bâti ancien
Les 22 et 23 novembre 2018 à Vitoria-Gasteiz (Espagne)

Depuis 2017 et le rapport de Martin MALVY, l'économie touristique est un axe qui se développe dans l'association. Levier fort de l'économie du pays, l'attractivité touristique des territoires français doit être aujourd'hui renforcée. Si de nombreux outils existent, il s'agit de mieux valoriser et promouvoir l'offre touristique française dans le domaine du patrimoine et de mieux répartir la fréquentation sur l'ensemble du territoire.

Le rapport « 54 suggestions pour améliorer la fréquentation touristique de la France à partir de nos Patrimoines » remis par Martin MALVY à Jean-Marc AYRAULT le 14 mars 2017 mettait en exergue la nécessité de regrouper les différents réseaux de territoires labellisés pour une meilleure promotion au niveau national, européen et international.

La suggestion n°6 du rapport préconise une signature commune.

Faisant suite à plusieurs réunions organisées par Sites & Cités regroupant différents réseaux de territoires patrimoniaux, le Ministère de la Culture a constitué en 2018 un groupe de travail sur les labels patrimoniaux et l'attractivité territoriale. Le projet d'une campagne de quinze films promotionnels, à raison de trois films par an, a été présenté officiellement par le Ministère de la Culture et Atout France lors des Rencontres du tourisme culturel le 20 novembre 2018, au Louvre-Lens.

Outre son intervention au Louvre-Lens, Martin MALVY a participé au séminaire « Quel tourisme dans les villes moyennes » organisé par Ville de France avec Atout France et la Caisse des Dépôts, le 13 novembre à Paris.

Sites et Cités Remarquables de France au Salon International Du Patrimoine Culturel - Du 25 au 28 octobre 2018 – Carrousel du Louvre.

Cette année encore, le Salon du Patrimoine a connu un franc succès, accueillant 22000 visiteurs. Pour cette édition, le thème était « Patrimoine européen, patrimoine commun ».

- Un stand de grande dimension partagé avec six villes et un partenaire : Dax, Nancy, Pézenas, Rochefort, Saint-Laurent du Maroni et Saint-Paul de la Réunion et EDF. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir de beaux exemples de territoires adhérents grâce à des rencontres sur les stands, des vidéos de présentation ou encore des découvertes gustatives. Notre partenaire EDF a quant à lui présenté un voyage en réalité virtuelle sur les sites emblématiques du patrimoine industriel d'EDF.
- Rencontre sur le stand de Sites & Cités avec Madame Brigitte MACRON, Monsieur Franck RIESTER, Ministre de la Culture, Monsieur Sébastien LECORNU, Ministre chargé des Collectivités Territoriales, Monsieur Stéphane BERN, Martin MALVY, Marylise ORTIZ, et les représentants des territoires exposant avec Sites & Cités, notamment Elisabeth BONJEAN, maire de Dax, Sophie CHARLES, maire de Saint-Laurent-du-Maroni, Alain Vogel SINGER, maire de Pézenas et Florence LECOSSOIS, adjointe au maire de Rochefort. Cela a été l'occasion de présenter notre réseau et d'échanger sur ses enjeux et ambitions.



Présentation de la bannière par Martin Malvy aux rencontres du tourisme culturel 20 novembre 2018 au Louvre-Lens



Stand Sites & Cités au Salon international du patrimoine culturel



Les visiteurs ont pu tester la réalité virtuelle avec EDF

- 6 conférences organisées par Sites & Cités ont mis à l'honneur plusieurs territoires adhérents. Rochefort, Pézenas, Dax, Nancy, Saint-Paul de la Réunion, Saint-Laurent-du-Maroni et Paris ont ainsi pu présenter leurs projets et atouts patrimoniaux, touristiques ou de coopération internationale. Il a également été question des projets de territoires menés avec EDF autour des barrages de l'Aigle et de Bort-les-Orgues.

Les villes de Paris et de Dijon, l'Association des villes historiques de Croatie, CGLU Liban, ainsi que les Ministères des affaires étrangères et de la culture sont intervenus lors de deux conférences consacrés à la coopération européenne et internationale autour des patrimoines.

Les problématiques de revitalisation des centres anciens à partir des patrimoines ont pu être débattues, grâce notamment aux interventions de Michel-François DELANNOY, expert en projet territoriaux complexes de la Caisse des Dépôts, et de Rémi FEREDJ, directeur général de Poste Immo. Philippe MAUD'HUI, directeur de l'ingénierie et développement des territoires chez Atout France est intervenu lors de la conférence que Sites & Cités organisait sur le patrimoine au service du développement économique.

Les coopérations internationales étaient à l'honneur à travers deux conférences dédiées, avec la participation notamment de Bruno FAVEL, coordinateur de l'année européenne du patrimoine culturel 2018 et chef du département des affaires européennes et internationales à la Direction générale des patrimoines du Ministère de

la culture et d'Anne-Marie MEVEL-REINGOLD, chargée de mission à la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Cités Unies du Liban et l'association des villes historiques de Croatie ont témoigné des coopérations patrimoniales entreprises. Toutes les conférences ont été suivies par un auditoire compris entre 50 et 100 personnes.

Cette édition du Salon International du Patrimoine Culturel a également marqué le lancement du projet CREBA, le centre de ressources sur la réhabilitation du bâti ancien.

Les Ateliers d'art de France, organisateur du Salon du Patrimoine, accueillent Sites & Cités lors de cet événement majeur pour les acteurs du patrimoine et accompagnent l'association pour faire connaître son action et ses villes et territoires.

Sites & Cités l'appli : un outil numérique gratuit au service de la valorisation des patrimoines

En 2018, plusieurs actions de communication ont été menées autour de Sites & Cités l'appli, sur les réseaux sociaux notamment, mais également par la publication d'un document de présentation et un communiqué de presse. 56 territoires ont activé leur accès au back office de ce dispositif numérique gratuitement accessibles aux membres, afin de renseigner des points d'intérêt patrimoniaux sur leur territoire. Plus de 2300 lieux d'intérêts ont ainsi été « checkés » sur l'application mobile. Le 28 septembre, lors de la Biennale européenne du patrimoine à Toulouse, un stand au sein du forum « Patrimoine et innovation » était dédié à Sites & Cités l'appli. Marie LE SCOUR, chargée de mission, est intervenue lors de la table ronde « Participatif / collaboratif : impliquer le citoyen et dynamiser le patrimoine grâce aux outils collaboratifs et aux réseaux sociaux » et a notamment présenté l'application.

LA POSTE

En mars 2018, réunis par la conviction du rôle essentiel joué par le patrimoine et les valeurs qu'ils portent dans la vie culturelle, citoyenne et touristique des territoires urbains comme ruraux, Sites et Cités remarquables de France et le Groupe La Poste ont conclu ensemble un partenariat. Les collaborateurs de La Poste ont notamment participé à une conférence du Salon du Patrimoine et à deux groupes de travail sur le tourisme et la revitalisation.

La carte des Sites & Cités remarquables de France, nouvel outil de communication

Pour compléter les différents supports de communication destinés aux membres et aux partenaires, un nouveau document plus ludique a été conçu pour valoriser les villes et territoires membres du réseau et faire connaître les actions de l'association. S'adressant à un public plus large, la carte du réseau est illustrée de scènes de vie dans des ambiances patrimoniales et met en avant le bien-vivre dans les quartiers anciens.

L'exposition « Patrimoines, l'histoire en mouvement » itinérante jusqu'à septembre 2020

Présentée pour la première fois par le Sénat sur les grilles du Luxembourg à Paris en septembre 2013, cette exposition est la première campagne nationale de promotion des villes et territoires engagés dans la mise en valeur de leurs patrimoines. Au fil de cette exposition photographique, Sites & Cités et 80 collectivités invitent à découvrir leurs paysages, monuments, places, lieux de vie et savoir-faire.

En partenariat avec le Sénat, l'exposition a ensuite été accueillie dans 22 villes et pays. En 2018, elle a été présentée au terminal 1 de l'aéroport Charles de Gaulle et à Cluj Napoca en Roumanie.

Jusqu'en septembre 2020, Sites & Cités offre à ses territoires membres la possibilité (sur une durée définie) d'exposer, dans l'espace public, ces photographies grand format. Une belle occasion de donner à voir ces photographies au plus grand nombre, et de valoriser l'initiative de valorisation locale.

SITES & CITÉS REMARQUABLES FRANCE

240 VILLES & TERRITOIRES qui s'engagent ensemble pour le patrimoine et le développement

les grands enjeux

- LA VALORISATION**
 - Médiation et interprétation des patrimoines
 - Participation citoyenne
 - Embellissement des espaces publics et des façades
 - Reconquête des cours de villes
- L'ÉCONOMIE**
 - Tourisme culturel
 - Reconversion du patrimoine
 - Dynamisation commerciale en centre ancien
 - Soutien à l'artisanat
- L'URBANISME**
 - Prise en compte et gestion des patrimoines
 - Reconquête de logements et production de logements de qualité
 - Création architecturale en centre anciens
 - Vieilles, mises en œuvre et prospective
- LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
 - Quartiers anciens durables
 - Performances environnementale et énergétique du bâti ancien
 - Qualité du cadre de vie
 - Nouvelles mobilités
 - Intégration responsable du bâti ancien
- LA COOPÉRATION INTERNATIONALE**
 - Échange d'expertises et d'expériences
 - Opérations pilotes

Habitants / **Professionnels** / **Jeunes** / **tous acteurs** / **Élus** / **Touristes**

Centres anciens préservés et territoires d'exception caractérisent les « Sites et Cités remarquables » et justifient leur reconnaissance par l'État et les collectivités locales. Les visiter comme y vivre, c'est choisir un cadre de vie dans un environnement protégé, qu'il s'agisse de patrimoine bâti, culturel, naturel ou des services de proximité. Découvrez la France des Sites et Cités remarquables, ils en dessinent l'image et en font la renommée.

Martin Malvy, président de Sites et Cités remarquables de France, ancien ministre

Sites et Cités remarquables de France
Musée d'Aquitaine
20, cours Pasteur
33000 Bordeaux - France
Tél : +33 (0)5 72 47 97 06
membre@sites-cites.fr
www.sites-cites.fr

SITES & CITÉS REMARQUABLES FRANCE

240 VILLES ET BAYS D'ART ET D'HISTOIRE ET SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES engagés pour le patrimoine et le développement

GUYANE
REUNION
GUADELOUPE
MARTINIQUE

St-Laurent de l'Ardeche
St-Paul
St-Gilles
St-Martin de la Mer
St-Gilles
St-Gilles

VALORISATION DES PATRIMOINES

Sites & Cités a poursuivi sa réflexion sur les nouveaux enjeux et les nouvelles modalités de la valorisation du patrimoine, questions qui s'imbriquent étroitement avec les autres volets de son action. Dans les Sites patrimoniaux remarquables, la valorisation s'insère dans une réflexion urbanistique plus globale. Le label Ville et Pays d'art et d'histoire, quant à lui, demeure un cadre privilégié pour la mise en œuvre de la valorisation patrimoniale, en intégrant les nouveaux enjeux de l'élargissement à l'intercommunalité, de développement des champs d'études et de nécessité de recours aux techniques innovantes pour répondre à la demande de découverte active des publics. Tant sur les questions de valorisation que de nouveaux outils numériques, notre partenaire EDF apporte un appui essentiel.

Accompagnement des candidats au label « Villes et Pays d'art et d'histoire ».

Les nouvelles candidatures au label « Villes et Pays d'art et d'histoire » permettent à Sites & Cités d'accompagner concrètement l'évolution du label et son adaptation à toutes les tailles de collectivités. Cette année les équipes se sont rapprochées de territoires comme Isle-Vern-Salembre en Périgord et les villes de Cayenne, Dax, Béziers, Nice, Epernay, Evreux ou Montpellier pour aider à la constitution de la démarche ou pour accompagner la réalisation du dossier de candidature.

Un grand nombre de villes sont amenées à étendre le territoire labellisé et à inscrire leur politique de valorisation à l'échelon intercommunal. Ces extensions sont souvent synonymes d'un profond changement dans le fonctionnement des services et dans la définition des objectifs à partager. En 2018, Auxerre, Moulins, Poitiers, Pézenas, Le Havre ou La Réole se sont engagées dans ce challenge exigeant et qui demande beaucoup de temps.

Ces extensions reflètent le succès de ces Pays d'art et d'Histoire. Les actions menées ont su convaincre et créer la demande des collectivités voisines qui souvent bénéficient déjà de ces projets et initiatives culturelles et patrimoniales. Ces territoires deviennent les fers de lance d'une politique patrimoniale qui doit lier systématiquement Site patrimonial remarquable et valorisation des patrimoines pour tous les publics.

Sites & Cités incite à ce que ces futurs Pays d'art et d'histoire soient l'occasion d'une nouvelle gouvernance des projets culturels et d'un renforcement de la lisibilité et des moyens alloués à la valorisation des patrimoines et à un partenariat plus resserré avec les services dédiés à la gestion des Sites patrimoniaux remarquables.

C'est tout le sens de l'étude « Quels outils de médiation et de participation citoyenne dans les sites patrimoniaux remarquables ? » réalisée par

Sites et Cités en partenariat avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine en 2018.

Publication 30 ans de Pays d'art et d'histoire

30 ans après la création du premier « Pays d'art et d'histoire » dans le Montmorillonais, Sites & Cités a réalisé, en partenariat avec EDF, une étude sur leur évolution. Avec 70 conventions signées et renouvelées au cours de ces 30 années d'existence, les PAH conjuguent aujourd'hui des enjeux culturels, éducatifs, sociaux, économiques, touristiques, urbains et de développement.



Etude «30 ans de Pays d'art et d'histoire»

Sites & Cités est membre du Conseil National des Villes et Pays d'Art et d'Histoire (CNVPAH), où elle est représentée par son président.

Aucune réunion du CNVPAH n'a eu lieu en 2018 en raison du renouvellement des membres de celui-ci.

Un atelier « Gamification des pratiques de médiation » s'est tenu à Cap Sciences (Bordeaux) le 2 février 2018, en partenariat avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine et EDF.

Introduit par la visite de l'exposition Luminopolis – Cité des Lumières, plus grande exposition conçue en Europe sous la forme d'un « escape game », cet atelier a permis de questionner l'équilibre entre pratiques ludiques et transmission des savoirs, l'interaction entre médiation physique et dispositifs numériques, ainsi que les modalités de mise en œuvre de la gamification pour des formats d'expositions, de visites ou d'ateliers pédagogiques. Cet atelier a regroupé 35 participants de Bayonne, Bordeaux, Dax, l'île de Ré, Limoges, la Métropole Rouen Normandie, Parthenay-Gâtine, Pau, Poitiers, Sarlat et Toulouse, ainsi qu'une délégation d'EDF. Cette mobilisation illustre l'intérêt des services Villes ou Pays d'art et d'histoire pour ce nouvel enjeu lié à l'évolution des pratiques de médiation.

EDF

Dans la continuité de leurs échanges initiés en 2013, Sites & Cités et EDF ont signé, début 2018, une nouvelle convention de partenariat. Issue d'une volonté commune d'encourager les rapprochements entre collectivités territoriales et acteurs privés, cette collaboration se cristallise autour des projets dédiés à la valorisation des Villes et Pays d'art et d'histoire, la revitalisation des territoires et la valorisation numérique des patrimoines.

Les actions conjointes prennent des formes variées :

- exposition « Patrimoines, l'histoire en mouvement »
- organisation de plusieurs événements, ateliers et conférences
- mise en valeur du patrimoine industriel d'EDF, notamment sur l'application mobile « Sites & Cités l'appli »
- publication d'ouvrages, notamment l'étude « 30 ans de Pays d'art et d'histoire » en 2018
- participation au Salon international du Patrimoine culturel

La journée de rencontres « Patrimoines et attractivité des territoires » s'est tenue le 27 novembre à Nîmes.

Organisée par Sites & Cités, en partenariat avec la Ville de Nîmes, la Région Occitanie, et avec le soutien du Groupe Caisse des Dépôts et du Ministère de la Culture, la rencontre a réuni plus de 140 personnes au musée de la Romanité autour de plusieurs enjeux :

- l'attractivité des territoires à partir des patrimoines, avec l'intervention de Jean-Paul Fournier, Maire de Nîmes, de Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, de Bruno Mikol, Directeur régional adjoint des affaires culturelles de la Région Occitanie, et des maires de Carcassonne, Najac et Pézenas et de Martin Malvy, président de Sites & Cités ;
- les actions de la Caisse des Dépôts ont été présentées par Olivier Camau, Directeur régional adjoint à la Direction régionale Occitanie.
- la place de la création contemporaine dans les centres anciens, débat ouvert par Philippe Belaval, Président du Centre des Monuments nationaux, avec les témoignages des maires de Pont-Saint-Esprit et d'Aix-en-Provence et des architectes Elizabeth de Portzamparc et Philippe Prost ;
- la convergence des différents labels et réseaux œuvrant à la valorisation des patrimoines, souhaitée par Martin Malvy, à laquelle ont adhéré les représentants présents des Parcs naturels régionaux, Plus beaux villages et Villes et Métiers d'art.



Rencontres « Patrimoine et attractivité des territoires »
Nîmes, 27 novembre 2018

Lectoure (Gers), le 15 juin 2018 : atelier « Les remparts de la Ville » organisé par Patrimoine-Environnement en partenariat avec Sites & Cités et la mairie de Lectoure.

Cette journée de réflexions a été l'occasion de faire la synthèse des enjeux posés par ces ouvrages fortifiés :

- la détermination de la propriété des remparts, en ouverture, avec Gérard DUCLOS, maire de Lectoure et trésorier de Sites & Cités, Martin MALVY, Alain DE LA BRETESCHE, président de Patrimoine-Environnement, et Christophe JAN-KOWIAK, délégué départemental de la Fondation du patrimoine ;
- leur statut juridique avec les témoignages de Xavier FERNANDEZ, maire de Larressingle, Michel NOVARINI, 1^{er} adjoint à la mairie de Valence-sur-Baïse et Gérard BAURENS, maire de Montaut-les-Créneaux ;
- la question architecturale avec Julien TAJAN, architecte du patrimoine, et de Gaëlle PROST, chargée de l'inventaire du patrimoine ;
- les outils légaux pour assurer leur protection et leur valorisation, avec Jacky CRUCHON, expert en urbanisme et patrimoine, et Marylise ORTIZ, directrice de Sites & Cités ;
- le financement des travaux de restauration et d'entretien, avec Sophie CASTEL, adjointe déléguée au patrimoine culturel et urbain à la mairie de Bayonne, Laurent ROTURIER, directeur de la DRAC d'Occitanie et Hélène TEISSEIRE, responsable du pôle patrimoine à la Conservation départementale du patrimoine et des Musées.

Concluant cette journée aux côtés de Gérard DUCLOS et de Martin MALVY, Alain DE LA BRETESCHE a proposé la rédaction d'un rapport sur ces questions à transmettre au Sénat.

CONSEIL REGIONAL D'OCCITANIE

Particulièrement active dans les questions patrimoniales, la Région Occitanie est, depuis 2011, partenaire de Sites & Cités dans tous ses pôles d'activité : interprétation des patrimoines et mise en réseaux pour les Villes et Pays d'art et d'histoire, suivi et candidature des SPR, redynamisation des centres bourgs, coopération internationale. L'Occitanie est une des trois régions expérimentales du « Plan Dauge » avec 6 villes expérimentales et 2 villes d'appui que l'association accompagne. 24 villes d'Occitanie ont également été retenues dans le programme « Action Cœur de ville ». L'Occitanie a accueilli en 2018 plusieurs journées de rencontres : Nîmes le 27 novembre, mais aussi Lectoure (« Les remparts de la ville », les 15 et 16 juin), Pézenas (« Les villes petites et moyennes dans la réhabilitation des territoires », le 22 juin) et Lauzerte (« Partenariats et participation citoyenne », le 11 septembre). Sites & Cités était également partenaire de la Biennale Européenne des Patrimoines pour les journées de Cahors les 6 et 7 septembre et de Toulouse le 28 septembre.



Lectoure,
atelier « Les remparts de la Ville » 15
juin 2018

L'action internationale de Sites & Cités est soutenue par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, et le Ministère de la Culture – Département des Affaires européennes et internationales à la Direction générale des Patrimoines – ainsi que par l'Union européenne dans le cadre des projets européens. Le réseau des ambassades et des instituts français est également un soutien important par son appui aux actions menées dans les pays partenaires.

Sites & Cités a obtenu le label de l'Année européenne du patrimoine culturel 2018.

Décernée par le Ministère français de la Culture, cette labellisation a apporté une plus grande visibilité aux événements portés par l'association en France et à l'international.

Elle a également donné lieu à un évènement spécifique :

Rencontre internationale « Les patrimoines au cœur des coopérations internationales », organisée par Sites & Cités à l'Hôtel de Ville de Paris, le 24 octobre 2018, en partenariat avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le Ministère de la Culture, avec le soutien de la Mairie de Paris.

Elle a rassemblé une centaine de personnes, dont les représentants de 25 collectivités françaises, 20 agents de ministères ou d'agences nationales et des représentants d'associations et de collectivités.

Ouverte par Martin MALVY, Karen TAÏEB, adjointe à la Maire de Paris en charge du patrimoine, Bruno FAVEL, chef du département des affaires internationales au Ministère de la Culture et Christine MORO ambassadeur, déléguée pour l'action extérieure des collectivités territoriales au MEAE, la rencontre a constitué un temps fort de l'action internationale de Sites & Cités. Une première table ronde, composée de représentants de Lille, Nantes, Paris et Poitiers, a offert un large panorama des actions, des enjeux et des retombées liés aux coopérations internationales autour des patrimoines. La deuxième table ronde a permis aux Présidents d'associations de collectivités de République de Macédoine du Nord, de Croatie et du Liban de souligner l'attrait de l'expertise patrimoniale française à l'international et l'importance d'entretenir des partenariats sur la durée.

A la veille des élections européennes, Sites & Cités a, par cette rencontre, rappelé l'importance de la coopération culturelle et patrimoniale entre les pays d'Europe et du monde entier.



Mme Christine Moro, M. Martin Malvy, M. Bruno Favel et Mme Karen Taïeb
Paris, 24 octobre 2018

Semaine de formation internationale sur « Le rôle des paysages dans les projets des territoires » à Bordeaux du 28 mai au 1^{er} juin 2018.

Organisée pour la quatrième année consécutive, avec le soutien du MEAE et du MC et avec l'appui des Villes de Bordeaux, Saint-Emilion, Sainte-Eulalie et Gradignan, elle a réuni 16 professionnels de 10 nationalités, accueillis par Benoît MARTIN, Conseiller municipal de la ville de Bordeaux.

25 intervenants français – représentants de collectivités, d'institutions nationales, professionnels et privés –, ont animé les différents ateliers consacrés au rôle des paysages dans les projets de villes et d'intercommunalités, aux documents pour la préservation des paysages urbains, à l'importance de la nature en ville et aux pratiques des paysagistes. Des visites de terrain à Saint-Emilion, Sainte-Eulalie et Gradignan ont mis en évidence les outils locaux disponibles pour mieux protéger, gérer, aménager et valoriser les paysages et les projets territoriaux.



16 professionnels de 10 nationalités ont participé à la semaine de formation internationale Bordeaux, 28 mai-1^{er} juin 2018

Le paysage peut constituer un élément fédérateur pour la construction de projets territoriaux et ont permis de proposer des méthodes innovantes pour répondre aux enjeux liés aux paysages et aux patrimoines en France comme à l'international.

À la suite de cette semaine, des partenariats entre Sites & Cités, les collectivités membres et les pays partenaires ont été créés ou renforcés, notamment avec le Mali, la Croatie, le Liban, la Roumanie et la République de Macédoine du Nord.

Rédition du Vade-mecum « Patrimoines et Coopération décentralisée », en partenariat avec le MEAE et en lien avec le Ministère de la Culture.

Révisant la première édition de 2012, il paraîtra en mai 2019, à l'occasion du Congrès national de l'association. Le Comité de pilotage présidé par Patrick GEROUDET, adjoint au Maire de Chartres, et Anne-Marie MEVEL-REINGOLD, chargée de mission auprès de la Déléguée pour l'action extérieure des collectivités territoriales du MEAE s'est réuni 6 fois en 2018. Collectivités territoriales, associations, partenaires et représentants de Ministères et d'agences nationales se sont rassemblés pour partager leurs visions, offrir de nouvelles orientations et apporter leurs contributions à la publication. En parallèle, Sites & Cités a mené un travail de recherche de projets pertinents et d'acteurs mobilisables dans le cadre de coopérations. Le nouveau vade-mecum constituera un guide pour le développement de projets de coopération sur la thématique patrimoniale.

Partenariats par pays en 2018

ALBANIE. Une coopération plus approfondie a été lancée avec la Ville de Berat.

Menée en partenariat avec l'Ambassade de France en Albanie et le Ministère albanais de la Culture,

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

Partenaire majeur de Sites & Cités depuis 2003, il apporte un soutien permanent pour :

- développer les missions de l'association au niveau international,
 - l'accompagnement des coopérations décentralisées entre villes membres et villes partenaires, pour la mise en réseau des collectivités,
 - l'organisation de rencontres et de formations, - la réalisation de mission d'expertise et d'ateliers
- En 2017, le Ministère a remis à Sites & Cités le label PACT 3 reconnaissant son expertise technique internationale pour la thématique « Patrimoine et urbanisme patrimonial ».

cette coopération se décline en quatre axes : la signalétique patrimoniale, les paysages, le développement durable et l'efficacité énergétique du bâti traditionnel, et l'urbanisme patrimonial. Les 15 et 16 novembre, Antoine LUGINBÜHL et Isabelle LONGUET, experts auprès de Sites & Cités, ont réalisé une formation et une mission d'expertise sur les Paysages à Berat. Les conclusions de cette mission ont servi à alimenter le rapport remis à l'UNESCO sur la gestion du bien. Un projet de convention de partenariat est en cours entre la ville de Berat et Sites & Cités.

Par ailleurs, le partenariat se poursuit avec la Ville d'Elbasan sur le volet signalétique patrimoniale.

BOSNIE-HERZEGOVINE. Développement d'une route touristique et valorisation du patrimoine culturel, naturel et immatériel en Bosnie centrale Le 19 novembre 2018, Entre-deux-Mers Tourisme et Sites & Cités sont intervenus pour accompagner plusieurs communes bosniennes - Travnik, Jajce, Donji Vakuf, Vitez - dans la mise en place d'une route touristique autour d'une ancienne voie ferrée. Aurore DALLA SANTA, Directrice d'Entre-deux-Mers Tourisme, proposera une méthodologie de travail et d'animation du projet et interviendra sur place pour garantir la mise en place de cet équipement touristique structurant.

BULGARIE. Le 19 octobre, Sites & Cités et la Ville de Dax ont participé à un atelier de l'Association des villes historiques de Bulgarie.

Svetla SCHAFF, Directrice de l'urbanisme de la Ville de Dax et Jacky CRUCHON, expert auprès de Sites & Cités ont présenté la stratégie de la Ville de Dax en matière de valorisation du patrimoine et les liens entre efficacité énergétique et bâti ancien. Cette rencontre a été suivie par l'Ambassade de France en Bulgarie.

CROATIE. La convention de coopération, qui lie depuis quatre ans Sites & Cités à l'Association des Villes historiques de Croatie (HUPG), a été renouvelée le 11 avril à Dubrovnik.

C'est à l'occasion d'une rencontre organisée par l'association croate, à laquelle ont participé Martin MALVY et Gérard DUCLOS, Maire de Lectoure, que la convention a été signée avec Jakov VETMA, président d'HUPG, en présence de Philippe MEUNIER, Ambassadeur de France en Croatie.



Signature d'une convention de partenariat avec l'Association des villes historiques de Croatie Dubrovnik, 11 avril

GEORGIE. A la demande de la Ville de Tbilissi Sites & Cités a réalisé une mission d'expertise sur l'élaboration du cadre législatif et financier du centre ancien de la ville, du 29 octobre au 1^{er} novembre.

Dans le cadre du label PACT 3, Antoine BRUGUEROLLE, architecte du patrimoine, Marylise ORTIZ, Directrice de Sites & Cités et Jacky CRUCHON, expert auprès de l'association, ont identifié plusieurs pistes de partenariat, en lien avec les différents acteurs de la Ville de Tbilissi et du Ministère de la Culture : création d'un document de gestion du patrimoine avec stratégie d'intervention, élaboration d'un cadre national de protection du patrimoine, organisation de formations ciblées.

LIBAN. A Beyrouth, les 5 et 6 juin, Sites & Cités a contribué à une formation destinée aux décideurs locaux et aux professionnels.

Organisée par le MEAE, l'Ambassade de France au Liban, le Comité des Maires Libanais et Cités Unies Liban/BTVL, elle s'est adressée à plus de 70 élus et professionnels libanais et français. Sites & Cités a co-animé l'atelier « Comment construire et suivre un projet de patrimoine ». Bruno MARTY, Maire de La Réole, est également intervenu pour

présenter le projet de revitalisation du centre ancien et le projet d'habitat participatif de sa commune. La participation de l'association, en préparation et lors de la rencontre, a renforcé son partenariat avec le Liban.

MALI. Le chantier pilote de Ségou sur la restauration du patrimoine en banco se poursuit.

Malgré le contexte économique et sécuritaire, les travaux de restauration menés en 2018 sous la coordination de Boubacar KEITA portent le nombre total de concessions restaurées à 85, au bénéfice direct de près de 1300 habitants. Parallèlement à ces chantiers, un travail de sensibilisation est mené auprès des populations et des élus locaux sur l'intérêt culturel, patrimonial et climatique de l'architecture traditionnelle en banco.

REPUBLIQUE DE MACEDOINE DU NORD. Le partenariat s'est poursuivi avec l'Association des villes historiques de République de Macédoine du Nord ainsi qu'avec les Villes de Bitola et de Veles. Dejan JOVANOVSKI, Architecte de la Ville de Veles, a participé à la formation sur les paysages lors de la Semaine de formation internationale.

Ace KOCEVSKI, Maire de Veles et Président de l'Association des villes historiques de République de Macédoine du Nord et Jadranka STEFKOVA, Responsable de l'Association, ont participé à la rencontre internationale « Les patrimoines au cœur des coopérations internationales », organisée par Sites & Cités à l'Hôtel de Ville de Paris, le 24 octobre 2018. Une réunion de travail avec Sites & Cités a permis d'évoquer les projets en cours et leur évolution.

ROUMANIE. En mars 2018, Sites & Cités et Bernard ROUILHAC, adjoint au maire de Saint-Léonard de Noblat, ont participé aux Rencontres européennes de Transylvanie.

Organisées à Cluj Napoca et Alba Iulia par l'Ambassade de France en Roumanie, elles ont permis à l'association de développer la problématique des quartiers anciens durables.

34 territoires membres ont participé aux différentes missions d'expertises, ateliers, formations, groupes de travail et rencontres internationales organisées par Sites & Cités. Ce sont ainsi 26 élus et 37 professionnels qui ont répondu à la forte demande pour l'expertise patrimoniale des collectivités membres de Sites & Cités, avec de nombreux temps d'échanges portant sur l'urbanisme, le tourisme, le développement durable et la sensibilisation de tous les publics au patrimoine.

Du 29 au 31 octobre, un atelier de travail a réuni l'équipe du Centre Culturel de Cluj, association consacrée au développement culturel et urbain de Cluj Napoca et de sa région. Cette rencontre a permis d'identifier le souhait de mise en réseau des collectivités roumaines et de partager connaissances et pratiques dans les domaines du tourisme culturel, de l'urbanisme patrimonial et de la sauvegarde du patrimoine. Le Centre Culturel de Cluj a souhaité nouer un partenariat plus étroit avec Sites & Cités, s'inscrivant dans le cadre de la Saison croisée France-Roumanie, pour accompagner le développement d'un programme national de soutien à la culture et au patrimoine à destination de collectivités rurales, qui permettra la mise en réseau de collectivités et la création d'un label. Enfin, en partenariat avec l'Ambassade de France en Roumanie, et en lien avec Sites & Cités, la Ville de Besançon a accueilli une délégation roumaine du 26 au 28 novembre 2018, lauréats d'un concours de l'Ambassade. Les professionnels de la Ville d'Alba Iulia ont échangé avec leurs homologues bisontins sur la valorisation des collections muséales, l'animation du patrimoine urbain et la valorisation du patrimoine fortifié, les deux collectivités ayant en commun la présence d'une citadelle de type Vauban.

AUTRES ACTIONS

Ille Maurice, le Sénégal, le Cameroun et l'Algérie ont également été impliqués en participant à la Semaine de formation internationale (28 mai - 1^{er} juin).

En 2018, en France et à l'international, Sites & Cités a noué et renforcé des liens et partenariats avec les collectivités locales, associations, réseaux de collectivités internationales, les ministères et agences nationales référentes à l'international, les ambassades et instituts français des pays partenaires, les agences, réseaux et associations (Expertise France, CUF, ARF, AFCCRE, PFVT, RRMA...)

Le Comité de pilotage « Patrimoine et Coopération décentralisée », qui s'est réuni à 6 reprises en 2018, a également permis de mobiliser un large panel d'acteurs français impliqués dans la coopération internationale autour des patrimoines.

Ce large partenariat s'est notamment traduit par la sollicitation de Sites & Cités pour différents temps :

- Intervention lors des Rencontres européennes de Transylvanie, organisées par l'Ambassade de

France en Roumanie - Mars 2018, Cluj Napoca et Alba Iulia

- Intervention lors de la Rencontre France-Balkans organisée par l'AFCCRE - Mars 2018, Dijon.
- Intervention lors de l'Agora des Coopérations et des Solidarités internationales organisé par Occitanie Coopération - Octobre 2018, Toulouse
- Participation de Sites & Cités à la Commission nationale de la coopération décentralisée, organisée par le MEAE ainsi que lors des Rencontres du Réseau du MEAE - Juillet 2018, Paris
- Participation aux contenus des Assises de la coopération franco-chinoise, en lien avec l'ARF, qui ont eu lieu en décembre 2018 à Toulouse

Bénin. Le 27 septembre 2018, Anne PASQUET, Chargée de projets Patrimoine, Numérique et Action Cœur de Ville pour la Ville d'Autun, est intervenue, à la demande de Sites & Cités, sur le patrimoine, sa valorisation et sa mise en tourisme, dans le cadre de la formation e-patrimoine mise en place par le ministère de la Culture, à destination de professionnels du Bénin.

Argentine. Le 6 mars 2018, Sites & Cités a participé à l'accueil d'une délégation argentine par la Ville de Poitiers, dans le cadre de sa coopération avec Santa Fe de la Vera Cruz.

1- Revitalisation des villes et territoires

La reconquête des cœurs de ville a toujours été une priorité pour Sites & Cités et ses membres, ceci depuis sa création, il y a 20 ans. L'association s'est attachée depuis cette époque à faire reconnaître la plus-value des patrimoines et des outils d'urbanisme patrimonial dans la reconquête des centres et quartiers anciens.

Dans cette perspective, les Sites patrimoniaux remarquables doivent être les porteurs d'une ambition largement partagée dont la finalité excède le patrimoine et inclut nécessairement les politiques sociales et l'économie touristique.

Plusieurs programmes sont engagés au niveau national comme à celui des régions pour redynamiser territoires et villes. Sites & Cités s'emploiera à conforter la prise en compte des patrimoines dans ces différents programmes.

2019 doit être l'année du lancement et 2020 l'année test de la volonté politique tournée vers le renouveau des centres anciens en ce qui concerne plus particulièrement le logement, les espaces publics et le renforcement de l'économie touristique d'origine patrimoniale.

Le congrès de Figeac sera un temps fort de l'année 2019.

En 2019, Sites & Cités entend renforcer l'intégration de la dimension patrimoine et quartiers anciens dans la revitalisation des villes et territoires dans le cadre :

- du **programme « Action Cœur de Ville »** : par l'accompagnement des villes du réseau - qui le souhaitent - engagées dans le programme « Action cœur de ville » piloté par le ministère de la Cohésion des territoires afin d'offrir une expertise, des échanges d'expériences, un pôle de ressources. Sites & Cités accompagnera plus particulièrement les villes ayant intégré dans leurs orientations des actions sur leurs patrimoines et celles avec lesquelles elle est cosignataire de convention. Le programme autour des « Villes Patrimoniales » sera également poursuivi.

- de la **convention 2019** passée avec le **Ministère de la Culture** : une **enquête** sera menée à ce titre sur quelques territoires démonstrateurs (4 à 6) pour évaluer comment le SPR peut constituer une valeur ajoutée dans les politiques de reconquête des centres anciens.

- de **conventions Bourgs-Centres, ou d'objectifs identiques à celle mise en place par la région Occitanie** : Sites & Cités accompagnera les centres bourgs retenus dans les programmes transversaux de redynamisation autour de l'habitat, du commerce, et du développement durable.

- par le **développement de ses partenariats** : avec **EPF Occitanie, La Poste, EDF, les ministères, le CEREMA, ...**

- des **études menées avec l'Anah** :

Etude européenne : comparaisons des politiques de revitalisation des territoires sur 3 pays : la France, la Belgique et la Bulgarie. Cette étude a permis de cibler des projets et politiques innovantes en termes de revitalisation, et de recenser trois axes principaux de réflexion : la Gouvernance, l'Ingénierie et la Concertation. C'est sur ces trois thèmes que la seconde partie de l'étude interroge des villes de France, d'Espagne, d'Italie, de Lituanie, de Bosnie, de Pologne, d'Allemagne, des Pays-Bas ou encore du Liban.

Etude sur la méthodologie d'intervention pour des programmes de requalification de l'habitat ancien, dans le cadre de la qualité technique et environnementale.

Au-delà des territoires retenus pour le programme « Action Cœur de ville », Sites & Cités propose un appui en direction des villes ne disposant pas d'ingénierie propre. Cet appui portera sur les dispositifs financiers, les procédures opérationnelles liées aux nouveaux espaces protégés. Elle pourra faire l'objet d'une mise en œuvre à l'échelon régional.

2 - Les nouveaux Sites patrimoniaux remarquables

La reconnaissance de **Site patrimonial remarquable** doit constituer le support des actions de redynamisation des cœurs de villes et des bourgs et donc des territoires. De nombreuses villes se sont emparées de cet atout.

L'association accompagne et accompagnera ces réflexions par des études et évaluations, par un suivi de territoires, par le portage des attentes des collectivités vers les instances nationales, par le renforcement de partenariats à différents échelons, par la formation des acteurs et décideurs.

• Du terrain remontent des besoins d'évolutions et de clarification de la loi :

Tels que favoriser et faciliter l'évolution des documents de gestion obsolètes ou en cas d'évolutions peu impactantes, clarifier des procédures d'élaboration, faire le point sur le transfert de compétences en matière d'urbanisme et les relations communes-EPCI-Etat, redonner un rôle autre que consultatif à la commune, apporter de la souplesse et de la liberté de choix dans la mise en place des commissions locales, lever les ambiguïtés introduites par la loi ELAN, etc.

Sites & Cités demande aussi qu'une circulaire de mise en œuvre de la loi soit rédigée en partenariat avec les associations.

• Sites & Cités poursuivra son **travail autour des leviers financiers en secteur ancien** afin de porter auprès des ministères et assemblées parlementaires et de leurs commissions des finances, des propositions en faveur d'une relance des moyens financiers du logement en centre ancien et ce, notamment par le biais d'une **évolution des dispositifs fiscaux** : dans les Sites patrimoniaux remarquables avec un « Malraux » majoré et orienté vers des secteurs prioritaires d'intervention à cibler, la généralisation des dispositifs Pinel et Denormandie dans les Sites patrimoniaux remarquables et leur déplafonnement dans les secteurs prioritaires d'intervention.

• La Loi LCAP a constitué une étape forte pour notre association. Pour Sites & Cités, il s'agit aujourd'hui de **travailler à la mise en place des dispositifs** (notamment « Sites patrimoniaux remarquables » et Plan de Valorisation de l'architecture et du patrimoine), de pouvoir les évaluer et proposer d'éventuels aménagements.

• Le rôle des ABF, essentiel pour la préservation de la qualité des travaux et suivi, est souvent, et aujourd'hui encore, mis en cause. Sites & Cités continuera de se mobiliser pour s'assurer que la protection du patrimoine demeurera bien une priorité de l'Etat, en particulier au sein des conventions « Action Cœur de Ville », ce qui ne signifie pas paralysie des procédures ni refus d'élargir les usages. Un simple tuilage des procédures organisé autour d'un agenda partagé sera toujours plus efficace qu'une réforme élaborée sur des bases incertaines.

• La loi NOTRe a vu nombre de communes transférer leur compétence en matière de PLU. Pour Sites & Cités, il est essentiel de s'assurer du maintien de la qualité des interventions en centre ancien, du suivi et de la **prise en compte des patrimoines dans les politiques communales et intercommunales**. Une enquête menée auprès des villes dotées de Sites patrimoniaux remarquables fait notamment apparaître des difficultés au sein de nombre d'intercommunalités, d'une connaissance insuffisante de la loi et du rôle de l'intercommunalité dans la mise en œuvre des dispositions législatives (commissions locales, médiation, etc.)

• Renforcer la connaissance sur les Sites patrimoniaux remarquables et leur évolution

⇒ Reprise du Groupe de travail sur l'évolution des Sites patrimoniaux remarquables, en partenariat avec le Ministère de la Culture : afin d'échanger sur les questions relatives à la mise en œuvre opérationnelle des documents d'urbanisme, notamment du plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine, de leur gouvernance, entre les différents acteurs, notamment dans les relations entre commune et intercommunalité, et des outils de médiation et de participation citoyenne.

⇒ Outils de médiation et de participation citoyenne & Sites patrimoniaux remarquables :

La loi LCAP a introduit dans l'article L. 631-1. du code du patrimoine le fait que les Sites patrimoniaux remarquables sont dotés d'outils de médiation et de participation citoyenne.

Sites & Cités et la DRAC Nouvelle Aquitaine ont étudié dans 4 territoires pilotes de la région les dispositifs de médiation et de participation citoyenne existants qui accompagnent les outils d'urbanisme patrimonial.

Restitution de cette étude lors d'une journée de rencontres en Nouvelle-Aquitaine (Rochefort).

- Renforcer les réflexions sur l'urbanisme commercial à l'échelle des villes et des territoires

Sites & Cités poursuit ses travaux sur l'urbanisme commercial, en lien avec la Banque des Territoires, notamment sur les centres-bourgs et les villes moyennes et souhaite être en mesure de proposer rapidement des hypothèses d'expérimentations.

3 - Quartiers anciens durables & Paysage

Depuis 2007, Sites & Cités travaille sur les enjeux du développement durable en quartiers anciens. Le lancement du [centre de ressources CREBA](#) réalisé en partenariat avec le CEREMA, Maisons Paysannes de France, le Laboratoire de Recherche et d'Architecture ENSA Toulouse, l'ENSAM Paris Tech, en novembre 2018, a constitué un temps fort pour le travail sur l'efficacité énergétique et environnementale du bâti ancien. Sites & Cités poursuivra en 2019 les travaux avec les mêmes partenaires.

Avec CREBA, Sites & Cités est partenaire de la mise en place du [label expérimental Effinergie patrimoine](#) qui vise à promouvoir nationalement des opérations pouvant servir de référence.

- Comme pour le projet CREBA, le [développement du centre de ressources numérique « Quartiers anciens, quartiers durables »](#) mis en place avec la Banque des Territoires a pour objectif d'accompagner les collectivités et de favoriser des interventions de qualité, respectueuses de l'environnement, à fortes valeurs sociales, culturelles et économiques dans tous les domaines de l'aménagement du territoire.

L'association poursuivra son recensement des bonnes pratiques auprès de ses membres et des politiques régionales afin de les valoriser auprès de l'ensemble du réseau. Elle s'appuiera notamment sur des projets européens menés avec ses partenaires tel ENERPAT (chef de file : Cahors) ou ATLAS (projet transalpin).

Un travail au plus près des collectivités et notamment celles d'« Action cœur de ville » sera également mené avec le concours de la Caisse des Dépôts.

- En 2019, Sites & Cités souhaite renforcer l'axe du [Développement Durable](#) et parvenir à créer des clubs régionaux du Développement Durable. Ces clubs seraient utilisés comme boîtes à outils à destination des collectivités et des professionnels au service de la qualité architecturale et du bâti

ancien, en s'appuyant notamment sur le centre de ressources CREBA.

- Cette démarche implique de développer également une [ingénierie au service du Développement Durable](#) en passant prioritairement par la mise en place de formations dédiées et une mobilisation des collectivités.

Développer les échanges autour du Paysage

La prise en compte par les collectivités de la question du paysage dans les politiques d'aménagement du territoire est essentielle. Sites & Cités participe ainsi au Plan Paysage du Ministère de la Transition écologique et solidaire, et demeure membre actif du comité de pilotage Politique Paysagère. Avec la Fédération Patrimoine-Environnement, en partenariat avec le Ministère de la Culture et le Ministère de la Transition écologique et solidaire, elle organise le concours national des Entrées de ville & reconquête des franges urbaines, qui sera relancé pour 2020. Un voyage d'étude est programmé en 2019 pour les villes lauréates du concours. La question de la transition entre paysage et centre urbain est au cœur de la réflexion de Sites & Cités, mettant en exergue la lutte contre l'artificialisation des sols et l'étalement des zones commerciales.

4 - Développer l'axe tourisme et patrimoines

L'association souhaite s'engager dans une démarche favorisant le tourisme culturel et patrimonial pour faire des patrimoines les éléments d'une nouvelle économie et développer des emplois adaptés et pérennes dans les collectivités de toutes tailles, plus particulièrement là où le projet d'accroissement de la fréquentation touristique sera nécessaire pour favoriser l'équilibre de l'économie locale.

Cette ambition s'ancre dans les conclusions du rapport de M. Malvy « 54 suggestions pour développer l'économie touristique à partir des patrimoines », mené à la demande du Ministre des Affaires Étrangères, conclusions qui sont aujourd'hui largement partagées par les professionnels et les collectivités et font l'objet de journées de formations et de plateformes d'actions innovantes.

La concentration des flux touristiques sur quelques sites phares engendre un déséquilibre entre les territoires. L'enjeu est de mieux répartir la fréquentation touristique et de mieux faire connaître les villes patrimoniales.

Si les années 2019 et 2020 doivent être les années de l'affirmation concrétisée de la reconquête des centres anciens par le patrimoine, l'habitat et les espaces publics, elles doivent être aussi celles d'une plus grande efficacité des politiques conduites par les collectivités locales à travers les réseaux qu'elles soutiennent.

A ce titre, nous poursuivrons, entre autres, deux démarches :

- **Campagne de promotion touristique en partenariat avec Atout France**

Alors que le tourisme international est en forte augmentation en France et dépassera en 2018 le seuil des 90 millions de visiteurs étrangers, tous les territoires n'en profitent pas suffisamment faute de promotion adaptée et de moyens financiers suffisants.

Sites & Cités et Atout France ont proposé une campagne de promotion exceptionnelle pendant 1 an visant à stimuler la fréquentation touristique française et internationale sur chacun des territoires s'engageant dans la démarche.

Cinq actions permettent une valorisation sur mesure des territoires, intégrée à une dynamique collective : contenus rédactionnels, photos et vidéos réutilisables par la collectivité, sensibilisation d'influenceurs, référencement vers un site dédié, partenariats auprès de médias et de distributeurs, voyage de presse ou salons.

19 villes et territoires se sont engagés dans cette opération dont le renouvellement sera examiné ultérieurement en fonction des résultats constatés.

- **Création du cluster « France. Patrimoines et territoires d'exception »**

Les travaux initiés autour de la bannière « Patrimoines de France », ont conduit 8 réseaux « territoriaux » du patrimoine, de villes et de territoires patrimoniaux - l'Association des Biens Français du patrimoine mondial, le réseau des Grands Sites de France, la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux, les Plus Beaux Détours, les Plus Beaux Villages, les Petites Cités de Caractère, les Villes et Métiers d'Art et Sites & Cités -, à travailler ensemble, à se concerter, à s'informer.

En 2019, sous la marque ombrelle « **France. Patrimoines et territoires d'exception** » pourra être mis en place un cluster offrant à nos réseaux un espace d'échanges réguliers, un lieu de veille et de proposition de participation à des actions communes en matière de promotion touristique.

Enfin, Sites & Cités participera avec ses membres à plusieurs salons :

- **Le Salon international du Patrimoine culturel 2019** au Carrousel du Louvre : ce rendez-vous permet à Sites & Cités, ses adhérents et ses partenaires de bénéficier d'une visibilité nationale pendant plusieurs jours, d'établir des contacts avec les collectivités et les professionnels et de développer des thématiques par le biais des conférences organisées par l'association.

- **Le salon des privatisations d'espaces patrimoniaux Museva au Grand Palais les 6 et 7 février.** Seule association de collectivités participant à ce salon, Sites & Cités répond ainsi à une forte attente de la part des organisateurs d'événements à la recherche de lieux patrimoniaux en centre historique pouvant offrir des animations culturelles de qualité. Une page dédiée et un catalogue en ligne a été créé afin de valoriser les offres des collectivités membres du réseau.

- **Le salon du tourisme IFTM Top Résa**, le rendez-vous incontournable des professionnels du tourisme depuis plus de trente ans à Paris. L'édition 2019 se tiendra Porte de Versailles du 1^{er} au 4 octobre. Sites & Cités remarquables de France valorisera ses territoires grâce à un stand au sein du Pôle « Destination France », ainsi que lors de conférences au sujet de la thématique « Tourisme et Patrimoines ».

5 - Connaissance et valorisation des patrimoines

Sites & Cités avait émis le souhait dès le congrès de Besançon (2015) et à l'occasion des 30 ans du label, qu'une réflexion soit portée sur l'évolution du label Villes et Pays d'art et d'histoire afin de mieux valoriser les actions qu'il a permis de développer, de mieux les inscrire dans les politiques des collectivités et de rechercher des améliorations à apporter à sa définition et à son usage.

La mission lancée par la Direction des patrimoines pourra apporter un regard nouveau sur ce label. Sites & Cités s'engagera plus particulièrement sur le suivi de cette étude.

En 2019, Sites & Cités propose de :

- **mener des actions expérimentales avec nos partenaires et de développer des partenariats entre territoires et entreprises :**

⇒ Avec le Ministère de la Culture : participation aux travaux autour de l'Architecture contemporaine remarquable.

⇒ Avec le CMN : des travaux sur le lien entre monuments et territoires au sein des destinations touristiques. La programmation d'une offre culturelle et pédagogique cohérente sur le territoire à destination de tous les publics ; la promotion de l'offre et le travail avec les acteurs du territoire ; la commercialisation d'offres complémentaires ou l'ambition de faciliter le recrutement des guides entre CMN et VPAH ...

⇒ Avec La Poste : autour de nouveaux usages et mutualisations (bureaux de poste et offices de tourisme et/ou établissements muséaux ou culturels) ; sur la valorisation du patrimoine local dans les bureaux de poste.

⇒ Avec EDF : valorisation des Villes et Pays d'art et d'histoire et du patrimoine industriel EDF ; accompagnement de projets locaux entre des Villes et Pays d'art et d'histoire et des sites industriels EDF.

• Création du « FabLab Patrimoines » :

Sites & Cités se propose d'étudier et mettre en place un label « FABLAB Patrimoines » dispositif partenarial qui permettrait de doter des villes ou territoires protégés, intégrant des labels multiples ou simplement des Sites patrimoniaux remarquables, de lieux d'échanges et de création propices aux nouveaux usages des patrimoines. Ce label permettra d'ouvrir des démarches innovantes à tous ses membres en s'appuyant sur des partenariats locaux.

6 - Patrimoines et Coopération internationale

Sites & Cités développe son expertise à l'international dans le cadre d'un partenariat fort avec le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, ainsi qu'avec le Ministère de la Culture, enrichi par la collaboration avec des organismes nationaux (Expertise France, VIVAPOLIS, PFVT...), des associations patrimoniales (Grands Sites de France ...) et des associations françaises de collectivités (Régions de France, Cités Unies France, AFCCRE...).

• L'Association valorise l'expertise des collectivités membres : dotés d'un patrimoine reconnu et de politiques volontaristes en la matière, les territoires membres de Sites & Cités sont sollicités pour leurs compétences dans ce domaine et interviennent régulièrement en tant qu'experts.

• Accompagnement des coopérations décentralisées

En lien avec le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères et la Délégation pour l'Action extérieure des collectivités territoriales, Sites & Cités poursuivra son travail pour la création ou la pérennisation de coopérations décentralisées autour du patrimoine entre les villes du réseau et les villes internationales partenaires, ainsi qu'entre réseaux nationaux de collectivités.

• Réédition du guide « Patrimoines et Coopération décentralisée » (1ère édition en 2012), qui permettra aux collectivités françaises mais aussi internationales de s'inspirer d'expériences nouvelles répondant à de nouveaux thèmes (développement durable notamment). Le comité de pilotage associant de nombreux partenaires a contribué à lui donner une dimension élargie de la notion de patrimoine.

Le lancement officiel aura lieu lors du Congrès national de Sites & Cités à Figeac.

• Structuration et développement de partenariats internationaux

Sites & Cités poursuivra ses partenariats internationaux prioritairement en Europe centrale et orientale : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Roumanie, République de Macédoine du Nord..., mais aussi en Afrique subsaharienne et dans les pays du pourtour méditerranéen (Liban, ...). Des partenariats, déjà initiés en 2018, pourraient être développés, notamment avec la Géorgie et la Tunisie.

Sites & Cités intervient sous forme d'apport d'expertises, d'échanges de savoir-faire, formations, opérations pilotes et accompagnement de la constitution de réseaux régionaux et nationaux de collectivités.

• Animation de la plateforme « Patrimoines et Coopération internationale » avec plusieurs temps forts dont la Semaine de formation internationale (second semestre 2019).

7 - Être plus proche de nos membres – Renforcer nos relations avec nos partenaires :

⇒ Par l'organisation de rencontres régionales

Un des points forts sera l'organisation de rencontres régionales qui permettront de consolider les relations avec les adhérents et partenaires de Sites & Cités et développer des rencontres avec les autres collectivités. 3 rencontres régionales ont eu lieu dernièrement (Lyon, Rouen, Nîmes). D'autres journées de rencontres régionales sont prévues : en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Guyane.

⇒ En renforçant notre accompagnement des collectivités adhérentes :

- **Expertises et accompagnement des collectivités** dans la constitution de leur Site patrimonial remarquable, dans la prise en compte du patrimoine dans leurs documents d'urbanisme.

- **Dans le cadre des différentes expérimentations**, « Villes patrimoniales », « Action Cœur de ville », AMI Centres-bourgs, programmes régionaux, Sites & Cités accompagne ses membres pour une réelle prise en compte de la dimension patrimoine dans ces programmes comme valeur ajoutée et facteur de développement.

- **Accompagnement pour la candidature au label Ville ou Pays d'art et d'histoire** ou extension de Ville à Pays, renouvellement de convention Ville ou Pays d'art et d'histoire, élaboration d'outils et de lieux d'interprétation.

- Sites & Cités se propose d'accompagner les collectivités sur la **stratégie de développement touristique à partir des patrimoines**, l'apport d'expérimentations, les démarches de valorisation touristique, culturelle et patrimoniale...

⇒ En apportant une expertise à nos membres avec un « club d'experts ».

Sites & Cités s'appuie sur de nombreux experts pour répondre aux questions techniques et spécifiques des collectivités.

Sites & Cités se propose de mieux porter à la connaissance des adhérents et de donner plus de visibilité à ce service. Pourront être mises en place plusieurs propositions : consultations téléphoniques, visites sur sites, AMO flash ou encore web-conférences thématiques.

⇒ En développant l'offre de formations.

Plusieurs thématiques ont été identifiées : « Site patrimonial remarquable aujourd'hui: création, modification, révision, extension » ; Lutte contre l'habitat indigne ; Leviers financiers en centres anciens ; Règlement local de publicité et Site patrimonial remarquable; Patrimoines et intercommunalité ; Quartiers anciens durables.

⇒ En offrant aux territoires membres la marque « Sites & Cités remarquables de France »

sur laquelle s'appuyer pour communiquer auprès de leurs habitants, touristes et acteurs socio-économiques.

⇒ En valorisant davantage les expériences de nos membres sur le Site Internet et dans les newsletters :

- présentation de leurs actions et réalisations
- portraits vidéos d'élus

⇒ En renforçant nos partenariats

pour apporter de nouvelles possibilités de projets à nos membres (La Poste, EPF Occitanie, CEREMA, EDF ...).

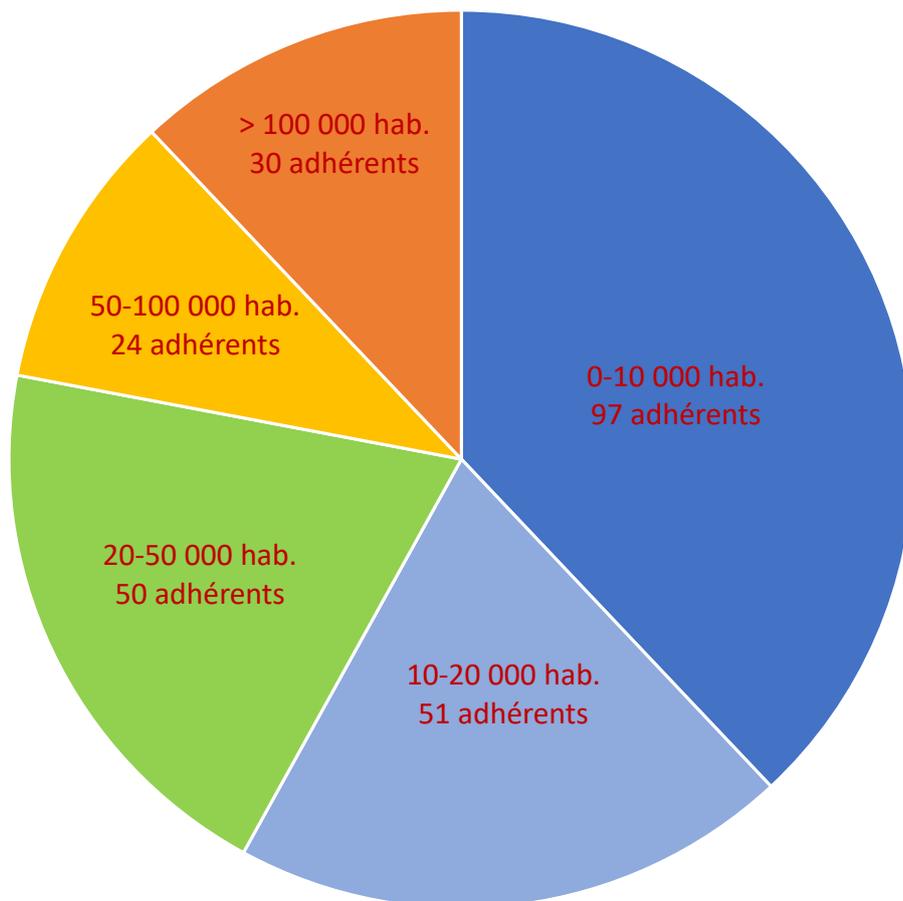
Ces actions seront menées en étroite **collaboration avec nos partenaires**, le Ministère de la culture, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le réseau des Ambassades et Instituts Français, le Ministère de la Transition écologique et solidaire, le Ministère de la Cohésion des Territoires, le Ministère des Outre-mer, la Banque des Territoires, l'Anah, le Centre des monuments nationaux, Atout France, la Région Occitanie et de nouvelles régions, avec EDF, le groupe La Poste, la CAPEB, les EPF, CEREMA ... ainsi que les associations nationales et régionales de collectivités, les associations du patrimoine, les universités et laboratoires de recherches ...

35 nouveaux membres ont rejoint le réseau

252 adhérents

soit 1 600 communes
13 millions d'habitants

Biarritz (64), Bidache (64), Bidart (64), Boucau (64), Cambo (64), Cayenne (973), Charroux (86), Corbara (2B), Dulhiac sous Peyrepertuse (11), Espelette (64), Gaillac (81), Gien (45), Grand Figeac (46), Guethary (64), Guise (02), Hendaye (64), Communauté de Communes Isle, Vern, Salembre en Périgord (24), Isle-sur-la-Sorgue (84), La Bastide Clairence (64), La Châtre (36), La Côte-Saint-André (38), Langoiran (33), Lunéville (54), Mauriac (15), Montbéliard (25), Narbonne (11), Saint-Claude (39), Communauté d'agglomération du Pays Basque (64), Saint-Dié-des-Vosges (88), Saint-Jean-pied-de-port (64), Salins-les-Bains (39), Sancerre (18), Tonnerre (89), Ustaritz (64), Yvoire (74)



Adhérents selon le nombre d'habitants

L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE



Directrice
Marylise ORTIZ



Chargé de mission revitalisation, connaissance et valorisation des patrimoines
Jean-Michel GALLEY



Administration et comptabilité
Françoise FAURE

Pôle Urbanisme



Chargés de mission urbanisme patrimonial et développement durable
Laure BOURJAC



Olivier BAYLE-VIDEAU



Stagiaires
Pôle Urbanisme
Julie GRELIER



Lise Oblet

Pôle Tourisme et Communication



Chargée de mission Patrimoines, Tourisme et Communication
Marie LE SCOUR



Chargées de mission Patrimoines et Communication
Cécile THEZELAIS



Amélie POUCHOL



Julianne LEVEQUE



Stagiaires
Pôle Communication
Noémie CAZAUBON LAFARGUE

Pôle International



Chargé de mission Coopération internationale et mise en valeur des patrimoines
Jonathan FEDY



Stagiaires
Pôle International
Mathilde LACAVALERIE



Jakub TOPOR



Aurélie CARTRON

Sites et Cités s'appuie sur un réseau d'experts extérieurs, architectes, urbanistes, juristes, avocats, universitaires... Leur engagement au sein de l'association est un atout et une garantie de la qualité de nos travaux.

- Jessica DE BIDERAN, expert patrimoines et numérique.
- Elisabeth BLANC, architecte urbaniste, sur les secteurs protégés.
- Nancy BOUCHÉ, experte, présidente honoraire du Pôle national de Lutte contre l'Habitat Indigne, développe et enrichit notre base documentaire sur le sujet.
- Marie BOURDEAU, ancienne animatrice de l'architecture et du patrimoine de Saint-Laurent-du-Maroni.
- Guillaume BOURLIER, cofondateur et associé de Dévelop'Toit, a accompagné l'Association sur les leviers juridiques et financiers liés à l'habitat en centre ancien.
- Le Bâtonnier Alain de la BRETESCHE, président de la Fédération Patrimoine-Environnement.
- Antoine BRUGUEROLLE, architecte du patrimoine.
- Julien BURGHOLZER, ingénieurarchitecte, responsable du groupe construction Cerema, Direction territorial Est.
- Christophe de CHASSEY, sousdirecteur Destinations et Filières - Ingénierie et Filières touristiques à Atout France
- Michel COLARDELLE, conservateur général du patrimoine, expert sur les Outremer.
- Jean-Louis COUTAREL, enseignant, chargé de mission au Commissariat général à l'égalité des territoires intervient sur l'AMI Centres-Bourgs.
- Jacky CRUCHON, ancien directeur du service urbanisme de la Ville de Bayonne. Il accompagne l'Association sur les aspects juridiques, techniques, financiers et législatifs des secteurs protégés.
- Lorenzo DIEZ, architecteurbaniste de l'état, directeur de l'ENSA de Nancy.
- Daniel DUCHÉ, architecte urbaniste.
- Jean-Marc GARY, thermicien, sur quartiers anciens durables.
- Christian GENSBEITEL, maître de conférences à l'université Bordeaux Montaigne, co-responsable du Master Professionnel Patrimoine et musées.
- Denis GRANDJEAN, ancien maire-adjoint de Nancy, accompagne les travaux sur les espaces protégés à l'échelle nationale et internationale et fait partie du comité de pilotage du Concours National des entrées de villes et reconquete des franges urbaines.
- François HUBERT, ancien directeur du Musée d'Aquitaine.
- Stéphanie JACQ-MOREAU, avocat au barreau de Nantes, spécialisée dans les DUP et l'habitat indigne.
- Arnaud de LAJARTRE, maître de conférences à l'université d'Angers, sur les espaces protégés et les PLU.
- Isabelle JOLY, architecte du patrimoine.
- Katia KUKAWKA, directrice adjointe du Musée d'Aquitaine.
- Jean LEMOINE, architecte du patrimoine.
- Pierre-Yves LOCHON, fondateur du Clic France.
- Isabelle Longuet, ancienne directrice de la mission Val de Loire.
- François LORMEAU, responsable de formation au Centre de formation professionnel et de promotion agricole de Saintes, accompagne le groupe de travail « L'arbre comme élément du patrimoine urbain ».
- Dominique MASSON, ancien chef du bureau des espaces protégés au ministère de la Culture et du Patrimoine.
- Benoit MELON, directeur de l'école de Chaillot.
- Richard MOYAERT, avocat fiscaliste.
- Claude ORIGET DU CLUZEAU, vice-présidente de l'Association francophone des experts et scientifiques du tourisme.
- Valéry PATIN, docteur en sociologie, administrateur du comité international du tourisme culturel de l'ICOMOS.
- Jean-Michel PITOUN, opérateur immobilier.
- Pascal PLANCHET, professeur de droit public à l'université Lumière Lyon II.
- Fabrice THURIOT, ingénieur d'études sur la décentralisation territoriale, Université de Reims Champagne-Ardenne.
- Céline VIAUD, architecte du patrimoine.
- Philippe ZAVOLI, enseignant chercheur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, spécialiste de la publicité

DES VILLES ET TERRITOIRES ACTIFS

RENCONTRES SUR LE TERRAIN EN 2018

Auvergne-Rhône-Alpes

- Aurillac (Action Cœur de Ville)
- Lyon (Journée de rencontres)
- Mauriac (PVAP)
- Viviers (Dossier SPR)

Bourgogne-Franche-Comté

- Auxerre (Action Cœur de Ville – Atelier)
- Tonnerre (Expertise)

Bretagne

- Vitré (Action Cœur de Ville)

Centre Val De Loire

- Gien (Ville Patrimoniale)
- La Châtre (Ville Patrimoniale)
- Romoranthin Lanthenay (Ville Patrimoniale)
- Sancerre (Ville Patrimoniale)

Dom-Rom

- Saint-Denis de la Réunion (rencontre à Bordeaux)

Grand Est

- Guebwiller (Ville Patrimoniale)
- Joinville (Atelier)
- Langres (Atelier)
- Longwy (Ville Patrimoniale)
- Lunéville (Ville Patrimoniale)
- Saint-Dié-Des-Vosges (Ville Patrimoniale)
- Strasbourg (Edf & VPAH)

Ile-De-France

- Association des Maires d'Île de France
- Paris (Journée de rencontres)

Normandie

- Louviers
- Rouen et Rouen Métropole

Nouvelle-Aquitaine

- Bayonne (Journée de rencontres)
- Bordeaux (Journées de rencontres)
- Dax (Dossier VAH, SPR,

- Action Cœur de Ville)
- Langoiran (Accompagnement Ville)
- Périgueux
- Poitiers (International)
- Saintes (Action Cœur de Ville)
- Saint-Astier (PAH)

Occitanie

- Béziers (VPAH)
- Cahors (Biennale, Ville Patrimoniale, Action Cœur de Ville, SUDOIE)
- Figeac (Ville Patrimoniale, Action Cœur de Ville, Préparation Congrès)
- Lauzerte (Atelier, Ville patrimoniale)
- Lectoure (Atelier)
- Mende (Ville patrimoniale)
- Montpellier (VPAH)
- Nîmes (Rencontre régionale)
- Pézenas (Atelier, Ville patrimoniale)
- Pont-Saint-Esprit (Ville patrimoniale)
- Toulouse (Biennale, et VPAH-EDF)
- Villefranche de Rouergue (Ville Patrimoniale, Action Cœur de Ville)

Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Avignon (Rencontre ville)
- Saint-Rémy-de-Provence (SPR)

EXPERTISES

- Aix-en-Provence (Commission Locale)
- Angers (Procédure création Spr, Commission Locale, Fiscalité Malraux)
- Besançon (Cahier des Charges PSMV, commission locale patrimoine et architecture)
- Béziers (RLP Modification)
- Blois (Linéaires Commerciaux)
- Cahors (Construction Plan Cahors Cœur D'agglomération)
- Dax (Droit de préemption, VAH)
- Fougères (RLP et panneaux électroniques)

- Joinville (SPR, Cahier des charges Document de Gestion)
- Langoiran (Cahier des charges espace public en SPR, recherche d'opérateurs)
- Lectoure (PSMV et PLU)
- Lille (SPR et Commission Locale)
- Loches (choix du chargé d'étude PSMV, Fiches-Inventaires)
- Menton (procédure opérationnelle en PSMV)
- Mers-les-Bains (SPR et éoliennes)
- Metz (procédure création d'un périmètre délimité des abords)
- Monpazier (Droit de préemption en SPR)
- Niort (Mise en oeuvre SPR: fiscalité, cahier des charges, communication etc.)
- Pau (Commission Locale, SPR)
- Pézenas (PSMV et développement durable)
- Saint-Yrieix (révision en PVAP de la ZPPAUP et réduction du périmètre)
- Sommières (Fiscalité Malraux)
- Saintes (Cahier des charges SPR)
- Vitré (Procédure PVAP)

PARTICIPATION AUX FORMATIONS

- Béziers
- Dinan
- Gerberoy
- Guise
- Joinville
- La Rochelle
- Lille
- Loches
- Grand Lyon
- Nîmes
- Pau
- Reims
- Grand Reims
- Saint-Nazaire
- Saintes
- Sedan
- Senlis
- Toulouse

- Vitré
- Viviers

ETUDES

Etude Ami Centre Bourgs - Ministère de la Culture

- La Réole (Nouvelle Aquitaine)
- Langres (Grand Est)
- Lavelanet (Occitanie)
- Pont-Saint-Esprit (Occitanie)
- Saint-Flour (Auvergne – Rhone-Alpes)
- Saint-Pierre de la Martinique

Etude Anah

- Joinville (Grand Est)
- Pont-Saint-Esprit (Occitanie)

Etude Drac Nouvelle Aquitaine

- Bordeaux
- Dax
- Rochefort
- Saint-Léonard-De-Noblat

DOSSIERS SPR

ACCOMPAGNEMENT SPR

- Pézenas (Occitanie)
- Lectoure
- Loches
- Saint-Dié Des Vosges
- Saintes

PLAN DAUGE / VILLES PATRIMONIALES

Grand Est

- Bar-Le-Duc
- Chaumont
- Guebwiller
- Longwy
- Lunéville
- Saint-Dié-Des-Vosges
- Sedan

Occitanie

- Grand Figeac
- Lauzerte
- Lodève
- Mende
- Pont-Saint-Esprit
- Villefranche de Rouergue

Centre-Val-De-Loire

- Gien
- La Châtre
- Romorantin-Lanthenay
- Sancerre

SIGNATURES DE CONVENTION ACTION CŒUR DE VILLE

- Autun
- Auxerre
- Fécamp
- Figeac
- Villefranche de Rouergue
- Vitré

SUDOE-ENERPAT

- Cahors (Occitanie)
- Vitoria-Gasteiz (Espagne)
- Porto (Portugal)

ATLAS

- Allemagne
- Autriche
- France (Grenoble)
- Italie
- Slovénie
- Suisse

QUARTIERS ANCIENS, QUARTIERS DURABLES

Fiches Rédigées

- Autun
- Dax
- Joinville
- Lectoure
- Saint-Emilion
- Toulouse
- Vitré

Nouvelles Villes Sollicitées

- Angoulême
- La Réole
- Nantes
- Plaine-Commune
- Puy-En-Velay
- Rennes
- Grand Rodez
- St-Léonard-De-Noblat

PRESENTATIONS LORS DES SÉMINAIRES

- Conférences À Lauzerte
- La Réole
- Lauzerte

Conférences À Lectoure

- Bayonne
- Lectoure

Conférences À Lyon

- Aurillac
- Clermont-Ferrand

- Cluny
- Grenoble
- Lyon
- Moulins
- Saint-Etienne
- Saint-Flour
- Viviers

Conférences à Nîmes

- Aix-en-Provence
- Carcassonne
- Najac
- Nîmes
- Pézenas
- Pont-Saint-Esprit
- Sommières
- Uzès
- PNR Des Alpilles

Conférences à Pézenas

- Agde
- Béziers
- Narbonne
- Pont-Saint-Esprit
- Sète

Conférences A Paris

- Chartres
- Lille
- Lyon
- Moulins
- Paris
- Poitiers
- Saint-Nazaire

Intervention de Sites & Cites

- Bayonne
- Bordeaux (Université)
- Lens-Liévin
- Paris

Biennale Européenne des Patrimoines

- Cahors
- Toulouse

PARTENARIAT OCCITANIE

- Cahors
- Figeac
- Lauzerte
- Lectoure
- Toulouse (Journée de Rencontres régionales)
- Vallées Catalanes du Tech et du Ter (Candidature Fête de l'ours)

ACCOMPAGNEMENT VPAH
Candidature

- Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie
- Béziers
- Calais
- Cayenne
- Communauté De Communes Isle, Vern, Salembre en Périgord
- Communauté Urbaine d'Alençon
- Dax
- Epernay
- Evreux
- Lunéville
- Montpellier
- Nice
- Saint-Brieuc
- Saint-Nazaire
- Toulouse

Extension

- Auxerre
- Bastides du Rouergue
- La Réole
- Le Havre
- Moulins
- Pézenas
- Poitiers
- Saint-Flour
- Saint-Jean de Luz-Ciboure
- Saint-Laurent du Maroni
- Sélestat

TOURISME

Application Sites & Cités

- Aix-en-Provence
- Aix-Les-Bains
- Autun
- Bar-Le-Duc
- Beaulieu-Sur-Mer
- Besançon
- Béziers
- Blaye
- Bordeaux
- Bourmont
- Briançon
- Cahors
- Calais
- Carcassonne
- Châlons-En-Champagne
- Cognac
- Communauté De Communes de la région de Guebwiller
- Communauté De Communes

- de Parthenay-Gâtine
- Dinan
- Elbeuf Sur Seine
- Eurométropole de Strasbourg
- Fécamp
- Figeac
- La Réole
- La Tremblade
- Le Havre
- Lille
- Limoges
- Loches
- Longwy
- Martignes
- Mers-Les-Bains
- Métropole Rouen Normandie
- Pau
- Périgueux
- Perpignan
- Pézenas
- Plaine Commune
- Pontoise
- Rambouillet
- Rochefort
- Rodez Agglomération
- Royan
- Saint-Brieuc
- Sarlat
- Sélestat
- Toulouse
- Troyes - Troyes Champagne Métropole
- Vireux-Wallerand
- Viviers

- Pays d'art et d'histoire - Communauté d'agglomération du Pays Châtelleraudais
- Pays d'art et d'histoire de L'Auxois
- Pays d'art et d'histoire de la Vallée de la Dordogne Lotoise
- Pays d'art et d'histoire de Riom
- Pays d'art et d'histoire des Vallées d'Aure et du Louron
- Pays d'art et d'histoire du Coutançais
- Pays d'art et d'histoire du Grand Auch
- Pays d'art et d'histoire du Grand Villeneuveois
- Pays de Saint-Flour

- Abbaye Royale de Fontevraud
 - Aec
 - Association Vieilles Maisons Françaises - Délégation Du Doubs
 - Bontourism
 - Canal Com
 - Centre International De La Mer - Rochefort
 - Château De Maintenon
 - CIAP Bordeaux
 - Cybèle
 - Dartagnans - Plateforme De Crowdfunding Dédiée Au Patrimoine Culturel
 - EDF
 - Haute-Vienne Tourisme
 - Institut National Des Métiers d'art
 - Le Château Des Enigmes
 - Musée Des Arts Décoratifs Et Du Design
 - Office De Tourisme D'auch
 - Office De Tourisme Le Tonnerrois En Bourgogne
 - Office De Tourisme Limoges
 - Office De Tourisme de Moulins et sa région
 - Prieuré De La Charité / Cité Du Mot
 - Semitour Périgord
- INTERNATIONAL**
- Semaine Internationale**
- Bordeaux
 - Communauté De Communes Isle, Vern, Salembre
 - Dax
 - Guebwiller
 - Pau
 - Saint-Emilion
 - Saintes
 - Saint-Flour
- Vade-mecum**
- Bordeaux
 - Chartres
 - Lille
 - Poitiers
 - Ray-Sur-Saone
 - Saint-Denis De La Reunion
 - Saint-Nazaire
 - Strasbourg
- Rencontre Internationale Du 24 Octobre**
- Autun
 - Besancon
 - Calais
 - Chartres
 - Dax
 - Fontenay-Le-Comte
 - La Fleche
 - Lille
 - Lyon
 - Moulins
 - Nimes
 - Noyon
 - Paris
 - Périgueux
 - Poitiers
 - Ray-Sur-Saone
 - Reims
 - Rennes Metropole
 - Saint-Nazaire
 - Tonnerre
- Missions À L'étranger Et Accueil De Délégations**
- Autun (Benin)
 - Besancon (Roumanie)
 - Dax (Bulgarie)
 - La Reole (Liban)
 - Bosnie-Herzegovine)
 - Lectoure (Croatie)
 - Poitiers (Argentine)
- Saint-Léonard De Noblat (Roumanie)
 - Monts Et Barrages (Roumanie)
- MIS EN VALEUR DANS LES PUBLICATIONS**
- Albi (La Gazette Des Communes)
 - Angers (La Gazette Des Communes)
 - Bayonne (La Gazette Des Communes)
 - Cahors (Occitanie Tribune)
 - Figeac (La Gazette Des Communes)
 - Lectoure (Patrimoine Environnement)
 - Morlaix (La Gazette Des Communes)
 - Nimes (Via Occitanie, Le Midi Libre)
 - Occitanie (Ingénierie Territoriale, La Dépêche)
 - Pau (La Gazette Des Communes)
 - Pézenas (Midi Libre, La Gazette Des Communes, Hérault Tribune)
 - Toulouse (La Dépêche)
 - Saint-Flour (La Gazette Des Communes)
 - Saint-Léonard-De-Noblat (Le Magazine De L'ingénierie Territoriale)
- SALON DU PATRIMOINE**
- Exposants**
- Dax
 - Nancy
 - Pezenas
 - Rochefort
 - Saint-Laurent Du Maroni
 - Saint-Paul De La Reunion
- Conférences Du Salon**
- Dax
 - Nancy
 - Pezenas
 - Rochefort
 - Saint-Laurent Du Maroni
 - Saint-Paul De La Reunion
 - Paris
 - Dijon



2018 Année Européenne du Patrimoine

Document susceptible d'être modifié, merci de vous reporter à notre site www.sites-cites.fr

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

Janvier	31 janvier, Paris, Réunion de préparation, 2018 année européenne du Patrimoine
Février	2 février, Bordeaux, Atelier « Gamification des pratiques de la médiation », Cap Sciences (Partenariat DRAC et Clic France) 6 février, Paris, Formation : Urbanisme Patrimonial (LCAP) 14 février, Paris, Comité de pilotage « Patrimoines et coopération décentralisée »
Mars	14-16 mars, Roumanie, Cluj Napoca, Présentation de l'exposition « Patrimoines, l'histoire en mouvement » et participation aux Rencontres européennes de Transylvanie consacrées au développement durable 16-17 mars, Dijon, Participation à la Rencontre internationale France-Balkans, en partenariat avec l'AFCCRE 22-23 Mars, Porto, 1er Symposium du projet européen ENERPAT-SUDOE, « L'éco-réhabilitation du bâti ancien ; expérimentation ENERPAT et expertises européennes »
Avril	5-6 avril, Langres-Joinville, Journées « Patrimoines et centres-bourgs : enjeux et perspectives » & restitution étude « Patrimoines et revitalisation des territoires » 9-11 avril, Croatie, Dubrovnik, Conférence Patrimoine et tourisme avec le réseau des villes historiques de Croatie 20 Avril, Paris, 9h30-10h30 : Conseil d'Administration 20 Avril, Paris, 10h30-13h : Assemblée générale extraordinaire et Assemblée générale ordinaire 20 Avril, Paris, 14h30-16h : Assemblée Nationale / Débat : La revitalisation des centres anciens
Mai	2 mai, Paris, Comité de pilotage « Patrimoines et coopération décentralisée » 28 Mai - 1 ^{er} juin, Bordeaux, Semaine de formation internationale
Juin	5-6 juin, Liban, Beyrouth, Séminaire de formation « Le patrimoine, levier de développement des territoires » 15 - 16 juin, Lectoure, Atelier « Les remparts de la Ville » de Patrimoine-Environnement 22 juin, Pézenas, « Quel rôle, quelle place des villes petites et moyennes dans la réhabilitation du territoire » 26 Juin, Paris, 9h30-17h00, Formation « SPR aujourd'hui : création, modification, révision, extension » (reportée) 29 Juin, Paris, 9h45-12h30 : Groupe de travail « Espaces protégés »
Juillet	3 Juillet, Paris, MEAE, 10H-12h30, Comité de pilotage « Patrimoine et coopération décentralisée » 3 Juillet, Paris, 14h00-17h00, Groupe de travail « Commerce » 4 Juillet, Paris, 9h30-12h30, Groupe de travail « Paysage » 10 Juillet, Paris, 9h30-17h00, Formation « Règlement local de publicité et Site Patrimonial Remarquable » 11 Juillet, Paris, 10h30-12h, Réunion de travail sur le développement de la marque "Sites et Cités remarquables de France" 11 Juillet, Paris, 14h-16h30 : Conseil d'Administration
Septembre	6-7 Septembre, Grand Cahors, Biennale européenne du patrimoine urbain : Le patrimoine au service de la reconquête des centralités 11 Septembre, Lauzerte, Groupe de travail « Territoires et Bourgs-centres » 20 Septembre, Lyon, Rencontres : les nouveaux enjeux dans les Sites Patrimoniaux Remarquables 21 Septembre, Paris, MEAE, 10H-12h30, Comité de pilotage « Patrimoine et coopération décentralisée » 28-29 Septembre, Toulouse Métropole, Biennale européenne du patrimoine urbain : Patrimoine et nouvelles technologies
Octobre	16 Octobre, Paris, Jury du Concours national des entrées de ville & franges urbaines 24 Octobre, Hôtel de Ville de Paris, Rencontre Patrimoines et coopération internationale 25-28 Octobre, Paris, Carrousel du Louvre, Salon International du Patrimoine Culturel
Novembre	13 Novembre, Paris, Villes moyennes et tourisme 14 Novembre, Paris, Comité de pilotage « Patrimoines et coopération décentralisée » 19 Novembre, Paris, Groupes de préparation du 3 ^e congrès national 19 Novembre, Paris, Conseil d'Administration 22-23 Novembre, Vitoria, 2eme Symposium du projet européen ENERPAT-SUDOE 23 Novembre, Rochefort, Rencontres nationales Restitution étude « Participation citoyenne/SPR » (reporté en janvier 2019) 27 Novembre, Nîmes, Journée d'étude : Patrimoines et attractivité des territoires 29 Novembre, Bordeaux, Colloque de lancement de CREBA
Décembre	10 Décembre, Paris, 9h30-17h00, Formation « SPR aujourd'hui : création, modification, révision, extension » 11 Décembre, Paris, 9h30-17h00, Formation « Règlement local de publicité et Site Patrimonial Remarquable » 12 Décembre, Paris, Groupes de préparation du 3 ^e congrès national 12 Décembre, Paris, 9h30-17h00, Groupe de travail « Quartiers anciens et développement durable » 13 Décembre, Paris, Colloque de remise des prix du Concours national des entrées de ville & franges urbaines

Légende : Europe et International / Rencontres nationale et régionale / Formation / Atelier / CA, AG, Réunion du réseau



Nos partenaires :

Sites & Cités remarquables de France est un organisme de formation / N° de déclaration d'activité 72640372464

Autres réunions des groupes de travail prévues pour 2018

Dynamiques économiques, urbanisme commercial des territoires - Leviers juridiques et financiers pour l'amélioration de l'habitat en quartier ancien - Territoires et Bourgs centres - Paysage - Partenariats et laboratoires d'expériences

ATELIER PRATIQUE

Gamification des pratiques de médiation

Vendredi 2 février 2018 - Bordeaux

SITES & CITES
REMARQUABLES
FRANCE



CAP SCIENCES, Hangar 20, Quai de Bacalan, 33 300 BORDEAUX

Organisé par :

Sites & Cités remarquables de France
Musée d'Aquitaine, 20 Cours Pasteur, 33 000 Bordeaux
Tel : + 33 (0)9 72 49 97 06
Contact : m.marsan@sites-cites.fr / www.sites-cites.fr

En partenariat avec :



Partenaire privé majeur

Avec le soutien de :



Pactis / Verso / (c) Cap Sciences - Anaka



Gamification des pratiques de médiation

9h00 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h45 - INTRODUCTION

Thomas AMOUROUS, Directeur de projets, Cap Sciences

Elisabetta POMIATO, Conseillère cinéma, audiovisuel et numérique, DRAC Nouvelle-Aquitaine

Benoît MARTIN, Conseiller municipal délégué aux Monuments historiques et à l'animation du Patrimoine

10h00 - VISITE DE L'EXPOSITION-ESCAPE GAME « LUMINOPOLIS - CITÉ DES LUMIÈRES »

11h45 - ÉCHANGES AVEC LES CONCEPTEURS DE L'EXPOSITION

Vincent JOUANNEAU, Manager scénarisation et gamification, Cap Sciences

12h30 - Déjeuner à la charge des participants

14h00 - GAMIFICATION : THÉORIE ET PRATIQUE

« Comment développer des approches ludiques pour sensibiliser et impliquer les visiteurs ? »

Vincent JOUANNEAU, Manager scénarisation et gamification, Cap Sciences

17h00 - FIN DE L'ATELIER

Inscription gratuite sur notre site :

www.sites-cites.fr
Rubrique « Agenda »

Nombre de places limité

Sites & Cités remarquables de France est un organisme de formation
Numéro de déclaration d'activité : 72640372464



GRUPE DE TRAVAIL «TERRITOIRES ET BOURGS-CENTRES»

Patrimoines et centres-bourgs : enjeux et perspectives

SITES & CITES

REMARQUABLES FRANCE

5 avril 2018 - Joinville



SALLE DE L'AUDITOIRE, RUE DE L'AUDITOIRE, 52300 JOINVILLE

Organisé par :

Sites & Cités remarquables de France
Musée d'Aquitaine, 20 Cours Pasteur, 33 000 Bordeaux
Tel : + 33 (0)9 72 49 97 06
Contact : m.deiajantre@sites-cites.fr / www.sites-cites.fr

En partenariat avec :



Groupe de travail «Territoires et bourgs-centres» JOINVILLE - 5 avril 2018 - salle de l'Auditoire

Les centres-bourgs ont la capacité d'offrir à leurs habitants un cadre de vie exceptionnel grâce aux formes urbaines qu'ils proposent. Ce tissu urbain dense permet une proximité des services, des commerces, une économie de déplacements et des espaces publics de qualité. La prise en compte et la valorisation des patrimoines contribuant à la qualité de ce cadre de vie sont essentielles dans la revitalisation des territoires.

Cette 6ème réunion du groupe de travail «Territoires et bourgs-centres» de Sites & Cités, organisée à Joinville et Langres, en partenariat avec le Ministère de la Culture, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Ville de Joinville, la Ville de Langres et le Grand Langres, sera ainsi l'occasion de restituer l'étude «Patrimoines et revitalisation des centres-bourgs» menée pendant plus d'un an, en partenariat avec le Ministère de la Culture, sur le rôle des patrimoines dans les projets de redynamisation des centres-bourgs.

9h30 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

10h - OUVERTURE

Bertrand OLLIVIER, Maire de Joinville
Sophie DELONG, Maire de Langres et
Administratrice de Sites & Cités

10h30 - RETOUR SUR L'ÉTUDE EUROPÉENNE SUR LA REVITALISATION DES TERRITOIRES AVEC L'ANAH

Laure BOURJAC, Chargée de mission
Urbanisme patrimonial et développement
durable, Sites & Cités
Cveta KIROVA, Chargée de mission, Services
des études, prospective et évaluation, Anah

11h - PRÉSENTATION DU PROJET DE REDYNAMISATION DU CENTRE-BOURG DE JOINVILLE

Thierry PAQUET, Adjoint à l'Urbanisme à la Ville
de Joinville
Anthony KOENIG, Chef de projet Urbanisme,
Noémie FAUX, Chargée de mission Patrimoine
et **Martin GRICOURT**, Chargé de mission
Commerce, Ville de Joinville



11h30 - TABLE RONDE «LES ENJEUX DU COMMERCE EN CENTRE-BOURG DE DEMAIN»

Introduction et animation :
Franck CHAIGNEAU, Expert en développement
rural, Caisse des Dépôts et Consignations

Bertrand OLLIVIER, Maire de Joinville et
Martin GRICOURT, Chargé de mission
Commerce, Ville de Joinville
Gilles BEDER, Maire de Salins-les-Bains
Hervé LEMAINGUE, Président de la Journée
nationale du commerce en Ville

13h - DÉJEUNER à la charge des participants (15€/personne) - restaurant du Grand Pont

14h30 - VISITE DU CENTRE-BOURG DE JOINVILLE

Anthony KOENIG, Chef de projet Urbanisme,
Ville de Joinville

16h - CONCLUSIONS

Bertrand OLLIVIER, Maire de Joinville
Représentant de Sites & Cités

Patrimoines et centres-bourgs : enjeux et perspectives

SITES & CITES

REMARQUABLES FRANCE

6 avril 2018 - Langres



THÉÂTRE MUNICIPAL, 51 RUE DIDEROT, 52000 LANGRES

Organisé par :

Sites & Cités remarquables de France
Musée d'Aquitaine, 20 Cours Pasteur, 33 000 Bordeaux
Tel : + 33 (0)9 72 49 97 06
Contact : m.delajartre@sites-cites.fr / www.sites-cites.fr

En partenariat avec :



Patrimoines et centres-bourgs : enjeux et perspectives

LANGRES - 6 avril 2018 - Théâtre municipal



8h30 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

13h30 - VISITE DU CENTRE-BOURG DE LANGRES

David COVELLI, Animateur de l'architecture et du patrimoine, Responsable du service Patrimoine, Ville de Langres

14h30 - ATELIERS (45 minutes par atelier)

- Le recyclage foncier en Site patrimonial remarquable

Nicolas LAFARGE, Chef de projet, Urbaniste
Caroline RANDELLI-GRANIER, Directrice études quartiers anciens, Responsable développement et aménagement, Urbaniste

- Innover les mobilités en centre-bourg
Nicolas MERLE, Chef de l'unité Usagers et partage de la voirie, Cerema Centre-Est

- Synthèse
Cyril MANGIN, Directeur territorial Aube/Haute-Marne, Caisse des Dépôts et Consignations

16h - CONCLUSIONS

Pierre GARIOT, Vice-président en charge du tourisme, Communauté de communes du Grand Langres

Bruno MARTY, Maire de La Réole et président du GT « Territoires et bourgs-centres » de Sites & Cités



Inscription sur notre site : www.sites-cites.fr
Rubrique « Agenda »

Inscription gratuite

Accès :
Gare de Joinville
Gare de Langres

Sites & Cités remarquables de France est un organisme de formation
Numéro de déclaration d'activité : 72640372464

LES ATELIERS DE PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT

« LES REMPARTS DE LA VILLE »

Vendredi 15 et samedi 16 juin 2018
LECTOUREEn partenariat avec Sites & Cités remarquables
et la mairie de Lectoure

Programme du 15 et 16 juin 2018

Atelier sur « Les remparts de la ville » 15 juin

9h30 : Café – Accueil des participants

10h00 : Introduction par Gérard Duclos, maire de Lectoure, trésorier de Sites & Cités remarquables, Alain de la Bretesche, président de Patrimoine-Environnement et Martin Mahy, président de Sites & Cités remarquables, ancien ministre

10h30 : **Problématique de la propriété des remparts** par Alain de la Bretesche, avocat honoraire et Christophe Jankowiak, chargé d'enseignement à l'Université de Pau et un représentant de la Direction générale des finances publiques

11h15 : **Cas de Lectoure et des villes à remparts de la région** par Julien Tajan, architecte du Patrimoine, Xavier Fernandez, maire de Lamessinglé, Marie-Thérèse Broca-Lamaud, maire de Valence-sur-Baise et Gérard Baurens, maire de Montaut-les-Crénaux et Paul Quilès, maire de Cordes-sur-Ciel

12h15 : Débat avec la salle**12h45** : Déjeuner

14h00 : **Les outils de protection et de valorisation pour les villes à remparts : sites patrimoniaux remarquables, monuments historiques, plans locaux d'urbanisme** par Marylise Ortiz, directrice de Sites & Cités remarquables, Jacky Cruchan, expert en urbanisme et patrimoine auprès de Sites & Cités remarquables de France

14h45 : Débat avec la salle

15h00 : **La question des remparts à l'échelle européenne** par Sophie Castel, adjointe déléguée au Patrimoine culturel et urbain, mairie de Bayonne

15h20 : Débat avec la salle

15h30 : **Les financements publics et privés des travaux** Table ronde autour de Gérard Duclos, maire de Lectoure, trésorier de Sites & Cités remarquables, de Laurent Roturier, directeur de la DRAC Occitanie, Roland Chabbert responsable du service Inventaire et connaissance des patrimoines, Région Occitanie, un représentant du conseil départemental du Gers, Martin Mahy, président de Sites & Cités remarquables, ancien ministre et Christophe Jankowiak, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine

16h30 : Conclusion

Visite de Lectoure guidée et commentée

le 16 juin de 10h à 12h

« Ancienne cité gallo-romaine, évêché et résidence des Comtes d'Armagnac, Lectoure est fortement empreinte d'histoire et façonnée par une architecture remarquable. » (Les 100 Plus Beaux Détours de France, édition 2017)

Visite guidée par Julien Tajan, architecte du Patrimoine ayant mené la restauration des remparts et Gaëlle Prost, chargée de l'Inventaire pour la ville de Lectoure

Contact : Laurence Deboise –
01 42 67 06 06

droit@associations-patrimoine.org



HÔTEL DE VILLE, 5 RUE DE LA MAIRIE, 82110 LAUZERTE

Organisé par :

Sites & Cités remarquables de France
Musée d'Aquitaine, 20 Cours Pasteur, 33 000 Bordeaux
Tel : + 33 (0)9 72 49 97 05
Contact : o.bayle-videau@sites-cites.fr / www.sites-cites.fr

En partenariat avec :



Redynamisation des bourgs-centres : Programmes
régionaux et initiatives locales

LAUZERTE - 11 septembre 2018 - Hôtel de Ville



Les politiques de redynamisation des bourgs-centres prennent leurs sens dans des programmes partenariaux, comme ici avec la Région Occitanie, mais aussi dans les initiatives communales, illustrées par des efforts de communication ou de participation citoyenne. Quelles contractualisations possibles avec les partenaires ? Quelle implication des habitants dans la communication du projet, dans les nouvelles façons d'habiter les centres anciens ?

9h - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h30 - OUVERTURE

Jean-Claude GIORDANA, Maire de Lauzerte
Sylvia PINEL, Ancienne ministre, Députée du Tarn-et-Garonne, Conseillère régionale Occitanie (sous réserve)
Martin MALVY, Ancien ministre, Président de Sites & Cités remarquables de France
Bruno MARTY, Maire de La Réole et Président du groupe de travail « Territoires et bourgs-centres » de Sites & Cités remarquables de France

11h30 - PARTICIPATION CITOYENNE : LA

PLACE DES HABITANTS DANS LE PROJET
Olivier BAYLE-VIDEAU, Sites & Cités remarquables de France
Présentation de l'étude européenne - Anah
Bruno MARTY, Maire de La Réole
La Réole, 33 min pour changer de vie
Cveta KIROVA, Chargée de mission Qualité technique de la réhabilitation, Certification et Qualification à l'ANAH
Le Programme **CLAIRE**, dispositif d'interface et de concertation entre institutionnels et usagers de l'ANAH

10h15 - LES PROGRAMMES PARTENARIAUX
POUR LA RECONQUÊTE DES BOURGS-
CENTRES

Julien RIOU, Chargé de mission études et connaissance des territoires, SGAR Occitanie
Bruno GUILLEMOT, Chargé de mission Direction de Projet aux Politiques Contractuelles territoriales et appui à l'Attractivité Touristique, Région Occitanie
Laurent HEULOT, Chef de mission Coeur de Ville, DRAC Occitanie

13h - DÉJEUNER à la charge des participants
(15€/personne)

14h - VISITE DE LAUZERTE

15h - TABLE RONDE : MIXITÉ SOCIALE ET
GÉNÉRATIONNELLE, UNE NOUVELLE FAÇON
D'HABITER

Présidée par : **Bruno MARTY**, Maire de La Réole
Philippe GISCLARD, ABF du Tarn-et-Garonne
Jean-Marc JOURDAIN, Architecte, Habitat participatif, collectif au cœur de Auch
Jean-Paul MAYRAL, Groupe La Poste antenne Occitanie

Discussion avec la salle

Débat

16h - CONCLUSION

Bruno MARTY, Maire de La Réole et président du GT « Territoires et bourgs-centres » de Sites & Cités



« Les Sites patrimoniaux remarquables pour de nouveaux projets urbains »

LYON - 20 septembre 2018 - Hôtel de Ville

9h - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h30 - OUVERTURE

Martin MALVY, Président de Sites & Cités remarquables de France, Ancien Ministre

Jean-Dominique DURAND, Adjoint en charge du Patrimoine de la Ville de Lyon, Vice-président de Sites et Cités

10h00 - REVITALISATION DES VILLES, REHABILITATION DES TERRITOIRES

Rolion MOUCHEL-BLAISOT, Préfet, Directeur du programme Action Cœur de Ville au Ministère de la Cohésion des territoires

10h20 - DEUX ANS DE MISE EN ŒUVRE DE LA LOI RELATIVE À LA LIBERTÉ DE CRÉATION À L'ARCHITECTURE ET AU PATRIMOINE

Table ronde ouverte par : **Martin MALVY**, Président de Sites & Cités remarquables de France, Ancien Ministre

Catherine MORIN-DESAILLY, Présidente de la Commission Culture du Sénat

Pascal MIGNERAY, Directeur Régional des Affaires Culturelles adjoint

Hadija DIAF, Cheffe du Bureau de Protection et gestion Espaces Protégés au Ministère de la Culture

Alain de la BRETESCHE, Président de Patrimoine-Environnement, Membre de la CNPA

11h20 - LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES À L'ÉPREUVE DES FAITS

Table ronde ouverte par : **Jacky CRUCHON** et **Pascal PLANCHET**, Experts auprès de Sites & Cités

Philippe LAMY, Architecte de la Ville de Lyon

Christian LAVIS, Maire de Viviers

Pierre JARLIER, Maire de Saint-Flour, Vice-président de Sites et Cités

Isabelle LAVEST, Adjointe à la Culture, Vice-Présidente Culture Clermont-Auvergne-Métropole

Céline VIAUD, Architecte du Patrimoine - chargée d'étude PSMV chez AUP

Emmanuelle DIDIER, Architecte des Bâtiments de France, membre du bureau de l'ANABF, membre de la CNPA

13h - DÉJEUNER - SUR PLACE

Inscription obligatoire, maximum 100 personnes

14h - LE PATRIMOINE PORTEUR D'UNE NOUVELLE GOUVERNANCE URBAINE ?

Table ronde présidée par : **Michel BOUVARD**, Ancien Sénateur, Vice-Président du Conseil Départemental de Savoie et Président d'honneur de Sites et Cités

Pierre-André PERISSOL, Maire de Moulins et Ancien Ministre

Martine JULLIAN, Conseillère Municipale déléguée à la Mémoire et au Patrimoine Historique de Grenoble

Robert KARULAK, Adjoint au Maire, Vice-Président de Saint-Etienne Métropole

Anne SOULA, Conseillère municipale déléguée à la médiation culturelle d'Aurillac

Henri BONIAU, Maire de Clunay

Représentant de la Caisse des Dépôts et Consignations

15h30 - DES ESPACES PROTÉGÉS POUR LE PROJET URBAIN DE LA VILLE DE LYON

Michel LE FAOU, Adjoint à l'urbanisme de la Ville de Lyon, Vice-Président en charge de l'urbanisme de la Métropole de Lyon

Mathias CHAGNARD, Chargé du PLUH à la Métropole de Lyon

Emmanuelle DIDIER, Architecte des Bâtiments de France

Philippe de la CHAPELLE, Architecte du patrimoine cabinet ARCHIPAT, en charge de l'AVAP des pentes de la Croix-Rousse à Lyon

16h - CONCLUSION

Jean-Michel LOYER-HASCOËT, Directeur général des Patrimoines au Ministère de la Culture (sous réserve)

Georges KEPENEKIAN, Maire de Lyon

Martin MALVY, Président de Sites & Cités remarquables de France

16h30 - VISITE DE LYON



« Les Sites patrimoniaux remarquables pour de nouveaux projets urbains »

20 septembre 2018 - Lyon



HÔTEL DE VILLE, PLACE DE LA COMÉDIE, 69001 LYON

En partenariat avec :



Informations pratiques :

Inscriptions obligatoires : <https://www.helloasso.com/associations/sites-et-cites-remarquables-de-france/evanements/journee-de-rencontre-les-nouveaux-enjeux-dans-les-spl>

Contact : Ville de Lyon / Sites & Cités Remarquables de France



Les villes petites et moyennes dans la réhabilitation des territoires

Pézenas vendredi 22 juin 2018

Maison des Métiers d'Art, Place Gambetta

9h30 : Accueil

10h : Ouverture par Alain VOGEL-SINGER Maire de Pézenas, Vice-Président de « Sites et Cités remarquables de France » et Martin MALVY ancien Ministre, Président de « Sites et Cités remarquables de France »

10h20 : « Fractures et déséquilibres des territoires » par Yves DAUGE, ancien Sénateur-Maire de Chinon, rapporteur du « Plan national en faveur des nouveaux espaces protégés » en 2017.

10h50 : « L'atelier de Maîtrise d'œuvre Urbaine et Patrimoniale au service du projet de Pézenas » par Alain VOGEL-SINGER.

11h15 : « Réhabilitation des territoires : quelle contribution des villes petites et moyennes ? »

Table ronde / Atelier-débat animé par Jean Michel GALLEY, « Sites et Cités remarquables de France » et présidé par Alain VOGEL-SINGER Maire de Pézenas

(Sous-réserve de modification des intervenants) :

Gilles D'ETTORE, Maire d'Agde, Président de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée

Didier MOULY, Maire de Narbonne

Robert MENARD, Maire de Béziers

François COMMEINHES, Maire de Sète

Christophe EUZET, Député de l'Hérault

Patrick VIGNAL, Député de l'Hérault, Président de « Centre-ville en mouvement »

12h15 : « Revitalisation des centres-villes et territoires : quels périmètres et outils d'intervention ? »

Table ronde / Atelier-débat animé par Jean Michel GALLEY, « Sites et Cités remarquables de France »

(Sous-réserve de modification des intervenants) :

Bernard SALANIE, Pôle Politiques Publiques SGAR Occitanie

Philippe MONARD, Directeur Régional Adjoint DREAL Occitanie

Pascal THEVENIAUD, Chef du service Pôle 3 E, DIRECCTE

Sophie LAFENETRE, Directrice Régionale EPF Occitanie

Soraya DAOU, Responsable du service des Etudes, de la Prospective et de l'Evaluation ANAH

13h15 : Clôture des débats par Alain VOGEL-SINGER Maire de Pézenas, Vice-Président de « Sites et Cités remarquables de France », Yves DAUGE ancien Sénateur Maire de Chinon et Martin MALVY ancien Ministre, Président de « Sites et Cités remarquables de France »

13h30 : Cocktail déjeuner/salle de la cheminée, Hôtel de Peyrat, Place des Etats du Languedoc.

14h30 : Visite guidée de la ville

En partenariat avec :



Informations pratiques :

Maison des Métiers d'Art, Espace Ateliers d'Art de France, 6 Place Gambetta, 34120 Pézenas.

Parkings de proximité : Place du 14 juillet et Mairie (payants) ; Voltaire, Pré Saint-Jean et Fronton (gratuits).

Merci de confirmer votre présence auprès de :

Renée LEON, Cabinet du Maire, 04 67 90 41 02, leon@ville-pezenas.fr

Rencontre internationale « Les patrimoines au cœur des coopérations internationales »

24 octobre 2018 - Paris



AUDITORIUM DE L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS - 5, RUE DE LOBAU, 75004 PARIS

En partenariat avec :



Informations pratiques :

Inscriptions obligatoires : <http://www.sites-cites.fr/agenda/rencontre-internationale-patrimoine-cooperation-internationale/>

Contact : Sites & Cités remarquables (reseau@sites-cites.fr | 09 72 49 97 02)

Programme

Rencontre internationale « Les patrimoines au cœur des coopérations internationales »

Paris - 24 octobre 2018 - Auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris

9h - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h30 - 10h30 OUVERTURE
Karen TAÏEB, Adjointe à la Maire de Paris en charge du Patrimoine
Martin MALVY, Président de Sites & Cités remarquables de France, ancien Ministre
Bruno FAVEL, Chef du département des affaires européennes et internationales, Direction générale des patrimoines, Ministère de la Culture
Anne-Marie MÉVEL-REINGOLD, Chargée de mission auprès de la Déléguée pour l'action extérieure des collectivités territoriales, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

10h15 - 11h30 - TABLE-RONDE: QUELLE PLACE DES PATRIMOINES DANS LES COOPÉRATIONS INTERNATIONALES ?

Introduction : **Yves DAUGE**, Président d'honneur de Sites & Cités remarquables de France, ancien Maire de Chinon

Présidence : **Martin MALVY**, Président de Sites & Cités remarquables de France, ancien Ministre

El Mustapha BELGISR, Maire-adjoint de Poitiers en charge des relations internationales

Marie-Pierre BRESSON, Maire-adjointe de Lille en charge des relations internationales et du tourisme

Emmanuel MARY, Chargé de mission à la Direction de la Culture de la Ville de Saint-Nazaire

Anne-Marie MÉVEL-REINGOLD, Chargée de mission auprès de la Déléguée pour l'action extérieure des collectivités territoriales, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Sidney PEYROLLES, Chargé de mission Culture et Patrimoine à la Délégation générale des Relations internationales de la Ville de Paris

11h45-12h45 : TABLE-RONDE : LES PARTENARIATS ENTRE RÉSEAUX DE VILLES

Présidence : **Patrick GEROUDET**, Maire-adjoint de Chartres en charge du tourisme et du patrimoine, Vice-président de Sites & Cités remarquables de France

Ace KOCEVSKI, Président de l'Association des villes historiques de République de Macédoine

Béchar ODEIMI, Président-Directeur de Cités Unies Liban / Bureau technique des villes libanaises

Jadranka STEFKOVA, Responsable de l'Association des Villes historiques de République de Macédoine

Jakov VETMA, Président de l'Association des villes historiques de Croatie

12h45 - 13h - ÉCHANGES

13h - 14h - DÉJEUNER LIBRE

14h - 15h45: DEBAT: COMMENT INTERVIENNENT L'ÉTAT, LES COLLECTIVITÉS ET LES PARTENAIRES DANS LA COOPÉRATION INTERNATIONALE AUTOUR DES PATRIMOINES ?

Présidence : **Jean-Dominique DURAND**, Maire-adjoint de Lyon en charge du patrimoine, Vice-président de Sites & Cités remarquables de France

Christine MORO, Ambassadeur, Déléguée pour l'action extérieure des collectivités territoriales, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Stanislas PIERRET, Conseiller diplomatique auprès du Préfet de la Région Centre Val de Loire

Hervé BOIS-GUILLAUME, Chef de projet «Ville durable» - Ministère de la cohésion des territoires, Ministère de la transition écologique et solidaire

Sébastien ZONGHERO, Chef de projet «valorisation à l'international de l'expertise patrimoniale», Ministère de la Culture

Guillaume BURESTÉ, Conseiller Patrimoine à Expertise France

Lorena ALDANA, Chargée de mission auprès de la Task Force « Année Européenne du Patrimoine Culturel 2018 », Commission européenne

Pierre-André PERISSOL, Maire de Moulins, Président des Ateliers Internationaux de Maîtrise d'Oeuvre Urbaine de Cergy-Pontoise, ancien Ministre

Felicia MEDINA, Cheffe de projet Amérique Latine et Caraïbes, Cités Unies France

15h45 - 16h : CONCLUSIONS

Martin MALVY, Président de Sites & Cités remarquables de France, ancien Ministre

Karen TAÏEB, Adjointe à la Maire de Paris en charge du Patrimoine

Quel tourisme dans les villes moyennes ?

Etat des lieux et facteurs d'attractivité

Mardi 13 novembre 2018

Hôtel de Clermont, 69 rue de Varenne, Paris

ATTENTION,
uniquement sur inscriptions,
nombre de places limité
Inscriptions par email à :
contact@villesdefrance.fr

Programme

9h30 Accueil café

10h00-10h30 Mots d'accueil

- Serge Morvan, commissaire général à l'égalité des territoires
- Frédéric Leturque, maire d'Arros, secrétaire général de Villes de France
- Christian Mantei, directeur général d'Atout France

MATINÉE :

Restitution de l'enquête sur l'attractivité touristique des villes moyennes menée par le CGET, Atout France et Villes de France

10h30-11h15 Mise en contexte et présentation des chiffres clés

- Marie-Laure Desmet, Adjoint au directeur de l'Ingénierie et du Développement des Territoires
- Emmanuelle Galliana, chargée de mission à la Direction de l'Ingénierie et du Développement des Territoires de Atout France

11h15-12h00 Restitution des résultats de l'enquête clients menée auprès de 16 villes et intercommunalités de taille moyenne

- Anne-Marie Gayrol, responsable CPP Consulting

12h00 Clôture de la matinée

- Caroline Cayeux, maire de Beauvais, présidente du Beauvaisis, présidente de Villes de France

12h15 Intervention de Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des Territoires

PAUSE DÉJEUNER



APRÈS-MIDI :

14h00

Profil des villes moyennes touristiques et facteurs d'attractivité à développer

Grand Témoïn :

Martin Malvy, ancien ministre, président de Sites et Cités remarquables, auteur du rapport « 54 suggestions pour améliorer la fréquentation touristique de la France à partir de nos Patrimoines »

14h15-15h15 Renforcer l'attractivité des villes

- Exploiter leur potentiel pour diversifier les clientèles
- Valoriser les atouts des villes moyennes
- Géraldine Leduc, directrice générale de l'Association nationale des élus des territoires touristiques (ANETT)
- Jean-Pierre Gorges*, maire de Chartres, président de Chartres Métropole
- Michel-François Delannoy, Directeur de la mission Action Cœur de Ville, Banque des Territoires
- Christophe des Roseaux, Directeur des investissements Tourisme Loisirs Culture, Banque des Territoires

15h15-15h00 Faciliter la ville

- Renforcer la connectivité et l'accès à l'information
- Améliorer l'accessibilité en termes de transports
- Denis Thuriot, maire de Nevers, président de la CA de Nevers
- Olivier Razemon*, journaliste, spécialiste des transports dans les villes moyennes, auteur de Comment la France a tué ses villes

16h00-17h00 4 profils de villes, 4 stratégies touristiques

- La ville, pôle de services
- Michel Gourinchas, maire de Cognac, président de la CC de Cognac
- La ville patrimoniale
- Gilbert Meyer, maire de Colmar, président de Colmar Agglomération, vice-président de Villes de France
- La ville, station touristique
- Lucien Lecanu, adjoint au maire de Dieppe en charge du développement économique et du tourisme
- La ville, porte d'entrée d'un territoire
- Gérard Larrat*, maire de Carcassonne

17h00

Clôture du séminaire par Caroline Cayeux, maire de Beauvais, présidente du Beauvaisis, présidente de Villes de France



*Sous réserve

Patrimoines et attractivité des territoires : partage, transmission, innovation

27 novembre 2018 - Nîmes



MUSÉE DE LA ROMANITÉ, 16 BOULEVARD DES ARÈNES, 30000 NÎMES

En partenariat avec :



Informations pratiques :

Inscriptions obligatoires : <http://www.sites-cites.fr/agenda/rencontre-patrimoines-attractivite-territoires-nimes/>

Contact : Sites & Cites remarquables (reseau@sites-cites.fr | 09 72 49 97 06)

Pré-programme

Patrimoines et attractivité des territoires : partage, transmission, innovation

Nîmes - 27 novembre 2018 - Musée de la Romanité



9h - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h30 - OUVERTURE

Jean-Paul FOURNIER, Maire de Nîmes
Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie, ancienne Ministre
Martin MALVY, Président de Sites & Cites remarquables de France, ancien Ministre
Bruno MIKOL, Directeur régional adjoint des affaires culturelles de la Région Occitanie

10h - NÎMES À LA CROISÉE DES LABELS, UNE COMPLÉMENTARITÉ

Jean-Paul FOURNIER, Maire de Nîmes

10h30 - 11h45 - COMMENT LE PATRIMOINE PERMET-IL DE DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ ?

Interventions et débats animés par :
Mary BOURGADE, Adjointe au Maire de Nîmes, déléguée au Tourisme et à la promotion touristique du Patrimoine, en charge de la candidature au Patrimoine mondial de l'UNESCO

Gérard LARRAT, Maire de Carcassonne
Hélène DE MARIN-VERJUS, Adjointe au Maire de Sommières chargée du patrimoine
Jean PINARD, Directeur du Comité régional du Tourisme d'Occitanie

Raymond REBELLAC, Maire de Najac
Hélène RELIGIEUX, Animatrice de l'architecture et du patrimoine de la Ville d'Uzès

Géraldine BREUIL, Adjointe au Maire de Saint-Gilles du Gard en charge du patrimoine
Alain VOGEL-SINGER, Maire de Pézenas, Vice-président de Sites & Cites remarquables de France

Olivier CAMAU, Directeur régional adjoint - Direction régionale Occitanie de la Caisse des Dépôts



12h - 13h - « DES LABELS, DES RÉSEAUX, DES ALLIANCES » : QUELS BESOINS ? QUELS OBJECTIFS ?

Table ronde présidée par **Martin MALVY**, Président de Sites & Cites remarquables de France, ancien Ministre

Maurice CHABERT, Président des Plus Beaux Villages de France

Yves DAUGE, Président de l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial

Fabrice VERDIER, Conseiller régional de la Région Occitanie

Philippe HUPPÉ, Député, Président des Villes et Métiers d'Art

Marie-Laure DESMET, Adjointe au directeur de l'Ingénierie et du Développement des territoires, Atout France

Jean MANGION, Président du Parc naturel régional des Alpilles

13h - DÉJEUNER - SUR PLACE

Inscription obligatoire, maximum 90 personnes

14h30 - 16h30 - « PATRIMOINE ÉCRIN DE LA MODERNITÉ »

14h30 - 15h - Le musée de la Romanité

Elizabeth DE PORTZAMPARC, Architecte-urbaniste, architecte du Musée de la romanité

15h - 16h30 - Table ronde
Introduite et présidée par : **Philippe BELVAL**, Président du Centre des Monuments nationaux

Elizabeth DE PORTZAMPARC, Architecte-urbaniste, architecte du Musée de la romanité

Beth GALLI, Architecte-paysagiste

Philippe PROST, Architecte DPLG

Marie-Pierre SICARD-DESUELLE, Adjointe à la Maire d'Aix-en-Provence chargée du patrimoine

16h30 - CONCLUSION

Martin MALVY, Président de Sites & Cites remarquables de France, ancien Ministre

Jean-Paul FOURNIER, Maire de Nîmes

16h45 - VISITE DU MUSÉE DE LA ROMANITÉ

PROGRAMME

- > 9h / Accueil
- > 9h30 / Ouverture
par Alain Juppé, Président de Bordeaux-Métropole et Maire de Bordeaux (en attente de confirmation)
et Martin Malvy, Président de Sites & Cités Remarquables de France
- > 10h / Présentation du projet CREBA et de ses contenus
par Julien Burgholzer, coordinateur du projet CREBA
 - Une démarche globale pour la réhabilitation énergétique du bâti ancien
 - Proposition d'une charte de réhabilitation « responsable »
 - Les contenus du portail CREBA : ressources documentaires, études de cas et outil d'aide à la décision
- > 10h45 / L'expérience anglaise du Sustainable Traditional Buildings Alliance (STBA)
par Nigel Griffiths, directeur du STBA, et traduction par Hans Valkhoff, chargé d'études et de projets de recherche au Laboratoire de Recherche en Architecture LRAVENS (Université Toulouse)
 - La démarche anglaise menée depuis quelques années par le STBA
 - Leur centre de ressources et leur outil d'aide à la décision « Guidance Wheel »
 - Le développement de la démarche en Europe
- > 11h30 / Présentation d'une étude de cas de réhabilitation
par Denis Elbel, maître d'ouvrage
 - La démarche adoptée pour la préservation des éléments patrimoniaux
 - Les procédés d'amélioration énergétique choisis

Déjeuner libre dans le quartier ou déjeuner collectif au Mama Shelter pour les 120 premiers inscrits

- > 14h / Table-ronde « Massification des rénovations énergétiques et préservation du patrimoine : quelles approches possibles ? »
Avec :
Sabine Basili, Vice-présidente de la CAPEB et présidente du Programme PACTE
Yann Dervyn, Directeur du Collectif *Efnergie*
Alain Iviglia, de l'entreprise TMH spécialisée dans la rénovation du patrimoine, représentant la FFB, membre du GMH
André Pouget, énergéticien-expert national du bureau d'études thermiques *Pouget Consultants*
Rémi Desalbres, Président de l'Association des architectes du patrimoine
Michel Simon, Vice-président de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors et 1^{er} adjoint au Maire de Cahors en charge du développement durable, de l'urbanisme, de l'habitat et du développement urbain
- > 15h15 / Ateliers participatifs au choix
 - Quels sont les outils à développer pour favoriser une approche « responsable » de la réhabilitation ?
 - Comment accompagner la montée en compétences des acteurs ?
 - Quelles politiques publiques (incitations et réglementations) mettre en place pour développer les approches « responsables » de réhabilitation du bâti ancien ?
- > 16h15 / CREBA : quelles perspectives ?
par André Litvak, responsable du groupe Bâtiment au Cerema Sud-Ouest
- > 16h45 / Clôture du colloque
par Sabine Basili, présidente du programme PACTE

INSCRIPTION SUR CE LIEN : bit.ly/colloquecreba



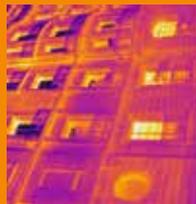
rehabilitation-bati-ancien.fr

CREBA - Centre de Ressources pour la Réhabilitation Responsable du Bâti Ancien

2

Colloque CREBA 29 novembre 2018 Bordeaux

PROGRAMME



Les cahiers de l'audap, octobre 2018

Tribune

MARTIN MALVY

PRÉSIDENT DE SITES & CITÉS REMARQUABLES DE FRANCE,
ANCIEN MINISTRE, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

© E. GRIMAUD

Sites et Cités remarquables de France est un réseau national regroupant 237 membres et plus de 1 500 communes. C'est à la fois un relais des collectivités auprès des instances nationales, un espace de conseils et d'expertises, un centre de ressources mais aussi une veille juridique sur les politiques patrimoniales. Notre approche décloisonnée du patrimoine nous permet d'intégrer des sujets actuels aussi divers que la qualité urbaine, les mobilités douces, le développement économique ou encore le tourisme culturel.

Avec la promotion des démarches innovantes des villes et des territoires, Sites & Cités intègre la problématique des espaces protégés dans les politiques de revitalisation des territoires et de relance commerciale en centre ancien.

Les quartiers anciens ont la capacité d'offrir à leurs habitants un cadre de vie exceptionnel grâce aux formes urbaines qu'ils proposent. Ce tissu urbain dense permet une proximité des services, des commerces, une économie de déplacements et des espaces publics de qualité. La prise en compte et la valorisation des patrimoines contribuent à la qualité de ce cadre de vie et sont essentielles à la revitalisation des territoires aujourd'hui en danger. La démarche doit être globale et menée en partenariat avec un faisceau d'acteurs.

Le caractère durable des quartiers anciens passe également par la qualité de restauration du bâti. Une qualité rendue par des démarches éco-réponsables, d'une part, mais aussi par la préservation de la qualité de l'architecture par rapport à l'environnement existant, garantissant ainsi une qualité urbanistique des projets. Ce rôle est notamment dévolu aux ABF, pourtant malmenés par les propositions de lois successives. Sites & Cités a toujours défendu leur légitimité auprès des assemblées.

La valorisation des patrimoines a également pour enjeu le développement touristique et culturel, deux champs trop souvent opposés par ailleurs. Dans le rapport que m'avait demandé Laurent Fabius et que j'ai remis en 2017, j'ai ciblé 54 suggestions pour améliorer la fréquentation touristique de la France à partir de nos patrimoines. J'y aborde notamment les nécessaires évolutions de gouvernance, le développement de l'activité et de l'hébergement dans le patrimoine, la transition numérique et la nécessité de produire des actions coordonnées.

Plus que jamais, le patrimoine bâti, paysager et culturel de la France doit être défendu et valorisé pour offrir aux générations futures un cadre de vie durable et des perspectives économiques nouvelles. ■

« Dans le rapport que m'avait demandé Laurent Fabius et que j'ai remis en 2017, j'ai ciblé 54 suggestions pour améliorer la fréquentation touristique de la France à partir de nos patrimoines. J'y aborde notamment les nécessaires évolutions de gouvernance, le développement de l'activité et de l'hébergement dans le patrimoine, la transition numérique et la nécessité de produire des actions coordonnées ... »

Ingénierie territoriale, avril 2018

GRAND ENTRETIEN

Mieux valoriser le patrimoine

Martin Malvy connaît bien nos institutions, après différents mandats électifs. Il a remis il y a un an un rapport sur la manière dont nous valorisons aujourd'hui notre patrimoine. Un sujet qu'il suit tout particulièrement aujourd'hui en tant que président de l'association Sites & Cités remarquables de France. Mais comment procéder pour lever les freins existants ? Il a répondu à nos questions.

ENTRETIEN AVEC MARTIN MALVY, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION SITES & CITÉS REMARQUABLES DE FRANCE

En mars 2017, en tant que président de Sites & Cités remarquables de France, vous avez remis, au ministre des Affaires étrangères et du Développement international, un rapport pour améliorer la fréquentation touristique de la France à partir du patrimoine. Que recouvrait dans ce cadre la notion de patrimoine, intégrait-elle également les espaces verts ou l'immatériel ?

Bien sûr. Le patrimoine en France, celui qui dessine notre image, c'est aussi bien le château de Versailles qu'une gariotte à proximité d'un mur en pierre sèche, les chemins de saint Jacques de Compostelle, le Mont-Saint-Michel, les châteaux de la Loire et Rocamadour. Mais c'est aussi notre gastronomie, la plus luxueuse mais aussi la plus traditionnelle. C'est tout cela notre patrimoine, nos rivières et nos espaces. C'est au sens large le paysage de la France. L'idée que l'on s'en fait. Ajoutons la culture, le théâtre, la musique, les auteurs.

Aucun pays au monde ne possède un patrimoine aussi riche et varié. C'est ce patrimoine qui motive un touriste sur deux dans le choix qu'il fait de la

France. Si l'on souhaite développer l'économie touristique, c'est en s'appuyant intelligemment, c'est-à-dire sans excès sur le patrimoine, que l'on y parviendra.

Le profil varié des acteurs interrogés lors des auditions traduit bien cette notion : gestionnaire de sites patrimoniaux, directeurs de musées, professionnels de la gestion et de la restauration du patrimoine et de l'hôtellerie, associations travaillant à la valorisation des espaces naturels, associations organisant des événements pour promouvoir le

patrimoine historique, universitaires.

La diversité et la richesse de ces acteurs, de ces patrimoines, constituent un atout majeur pour nos territoires. C'est ce que j'ai défendu comme maire, président de la Région Midi-Pyrénées, comme président de Sites & Cités remarquables de France depuis 2000 et que j'ai souhaité promouvoir au sein de ce rapport « 54 suggestions pour améliorer la fréquentation touristique de la France à partir de nos patrimoines », qui m'avait été demandé par Laurent Fabius.

Quels constats essentiels avez-vous tirés dans ce cadre ?

Pour remplir la mission qui m'a été confiée, j'ai rencontré plus de 250 personnes, à Paris et dans les régions Bretagne, Grand-Est, Occitanie et Pays de la Loire. J'ai essayé de dégager de ces rendez-vous des constats simples et donc des propositions à première vue faciles à exploiter, n'entraînant pas de dépenses supplémentaires mais mieux adaptées, donc plus efficaces. Les constats sont les suivants. Il existe de nombreuses démarches de qualité sur le terrain, mais un manque de coordination entre les acteurs de la culture et du tourisme. On constate, de haut en bas, une grande méconnaissance et un défaut de coordination. Il y a un déséquilibre très net entre Paris et



Il existe de grandes disparités dans les investissements en termes d'accueil, selon les situations géographiques et la durée des saisons touristiques.

GRAND ENTRETIEN

AU « TOP 10 DES SITES LES PLUS VISITÉS DE FRANCE »

Les 10 sites payants les plus visités de France sont Disneyland Paris, Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne) : 14,8 millions de visiteurs (en 2015), Le musée du Louvre, Paris : 9,1 millions (en 2014), le Château de Versailles : 7,7 millions (en 2014), Le tour Eiffel, Paris : 7,1 millions (en 2014), le Muséum national d'histoire naturelle, Paris : 3,6 millions (en 2014), le Musée d'Orsay, Paris : 3,5 millions (en 2014), le Centre Georges Pompidou, Paris : 3,4 millions (en 2014), l'Université, Paris : 3,2 millions (en 2014), le cimetière américain d'Orchies Beach, Colleville-sur-Mer (Calvados) : 2,1 millions (en 2014), le Puy de Fou, Les Épernes (Nièvre) : 2,1 millions (en 2015) [sources : Anso France, Memento du tourisme 2015]



française de la culture et du patrimoine. Nous accompagnons ces travaux en lien avec About France, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et les ministères dont dépendent les labels.

Le plan « Action cœur de ville » pour lequel notre association a été consultée sera mis en place en 2018, avec des villes sélectionnées dont un certain nombre font partie de notre réseau. Nous nous parternons internationaux, nous sommes également présents

lors du Salon international du patrimoine culturel qui aura pour thème cette année « Patrimoine européen ». Et puis, nous mettons en place une campagne de promotion de nos sites et de nos équipes, dans la suite de ce qui est toujours, avec succès, l'exposition itinérante « Patrimoires, Histoire en mouvement ». En conclusion, défense et illustration du patrimoine, c'est l'engagement de beaucoup, sans limites.

Sophie Schneider



28 et 29 septembre 2017, le congrès de Celles de l'association a été pour thème « Des Patrimoines à l'économie : réinventer les politiques de nos territoires ! »

GRAND ENTRETIEN



2018 a été proclamé « Année européenne du patrimoine culturel »

réseau plus équilibré. Il y a un objectif flou, qui consiste à viser la centaine de millions de touristes contre 85 ou 86 aujourd'hui, mais en oubliant un peu que la clientèle européenne – 80 % – a tendance à se tasser en provenance de la Chine et de l'Asie, sont orientés presque exclusivement vers des lieux qui sont déjà les plus fréquentés. Le contenu touristique est de plus en plus concurrentiel avec non seulement les destinations étrangères mais des régions plus proches, le sud de l'Europe au premier chef qui exerce une attraction forte auprès de la clientèle française, qui mérite davantage que l'on s'intéresse à elle. Il existe de grands dispositifs dans les investissements en termes d'accueil, fonction pour l'essentiel des situations géographiques et de la durée des saisons touristiques.

mais qui, hormis l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco, sont pratiquement sans impact sur le développement de l'économie touristique.

Des collectivités plus nombreuses ont recours aux concepts et outils du marketing territorial. Vous avez vous-même, pendant de longues années, eu un mandat électif local, notamment, de président de région. Le patrimoine n'est-il pas au cœur de l'investissement des atouts des collectivités dans ce cadre ?

Quels freins les plus importants font-ils obstacle à sa valorisation ?

La Région Midi-Pyrénées, aujourd'hui partie de l'Occitanie, possède un patrimoine remarquable et une économie globale particulièrement dynamique. L'économie touristique y est développée. Le patrimoine est un atout incontournable. Pour le valoriser en direction du tou-

risque. Il y a une prise en compte certaine mais encore insuffisante du numérique et la encore une grande diversité des équipements et des usages. Un autre constat est la connaissance insuffisante des « visiteurs », une observation trop artisanale en core des flux et motivations. Par ailleurs, dans ce domaine, les formations sont trop sectorielles, reproduisant les divergences et confrontant le travail in situ. A souligner également l'insuffisante élaboration de véritables produits touristiques territoriaux susceptibles d'attirer le touriste, sa famille, et d'allonger la durée des séjours. Certains territoires et des spécialités territoriales restent à l'écart des promotions. Enfin, il existe de nombreux labels, marques et appellations qui ont l'immense avantage de stabiliser très positivement les populations locales aux patrimoines

l'Île-de-France, la Provence-Alpes-Côte-d'Azur, l'Auvergne-Rhône-Alpes et le reste du territoire pour ce qui est notamment de l'accueil des touristes étrangers. Un autre constat c'est l'intérêt croissant des métropoles et des grandes villes pour le tourisme, des difficultés d'investissement public mais aussi privé sur une grande partie du territoire. Pour autant, un grand nombre de villes, de territoires ruraux, de grands espaces possèdent des richesses patrimoniales exceptionnelles, trop méconnues, qui méritent d'être mises en valeur et doivent contribuer à un aménagement du ter-

Le Monde, 15 septembre 2018

M Idées

Martin Malvy : « Le Loto du patrimoine n'est pas tout »

A laisser entendre que le jeu ou la Fondation du patrimoine pourrait répondre aux enjeux que les acteurs essentiels ne peuvent totalement combler, n'y a-t-il pas un risque que ceux-ci saisissent la balle au bond pour se désengager ?, s'interroge dans une tribune au « Monde » le président de Sites et cités remarquables de France.

Tribune. Stéphane Bern n'a pas été investi – quoique parfois son discours puisse le laisser penser – de l'intégralité de la défense et de la prise en charge du patrimoine. L'Etat avec ses agents, des milliers d'élus et de citoyens, en associations ou à titre individuel, y consacrent le plus clair de leur temps et une bonne partie de leurs moyens. Il n'est pas inutile de le rappeler.

Stéphane Bern a cent fois raison quand il laisse éclater sa colère contre les dérives de la loi ELAN en ce qu'elle s'apprête à déchirer ce que depuis 1962 la loi Malraux a permis de tisser pour la protection de notre patrimoine. La loi ELAN cède à la mode. Or la mode n'est pas durable alors que le patrimoine l'est par excellence.

Stéphane Bern n'est pas le seul à protester. A l'initiative de Sites et cités remarquables de France nous avons depuis plusieurs mois, avec huit autres associations nationales qui se consacrent au patrimoine, saisi du sujet le président de la République, le gouvernement et les deux Assemblées.

Quelque 45 000 édifices sont aujourd'hui protégés

Un mauvais vent souffle depuis plusieurs années sur les politiques qui ont permis à la France de préserver son patrimoine bâti et ses espaces publics. La loi dite LCAP, votée en 2016, après que trois ministres de la culture s'y soient attelés, était d'inspiration voisine et nous n'avons échappé à la catastrophe que grâce à la mobilisation de ces mêmes associations.

Un quarteron d'élus et sans doute quelques lobbys de l'immobilier veulent la peau des architectes des Bâtiments de France pour avoir eu maille à partir avec certains d'entre eux ou tout simplement pour avoir les mains libres sur le foncier des centres anciens. Personne n'est dupe alors que c'est faire fi pour quelques intérêts privés de ce qu'a été leur apport à l'actuel visage de la France et d'une réalité qui l'honore, à savoir le classement de 45 000 édifices aujourd'hui protégés.

Un quarteron d'élus et sans doute quelques lobbys de l'immobilier veulent la peau des architectes des Bâtiments de France

Stéphane Bern a raison de stigmatiser ce vent mauvais et ceux qui l'entretiennent. Mais il a tort lorsque, pour forcer sa démonstration, il donne le sentiment aux Français et à l'étranger, que notre patrimoine est en friche et que sa seule mission serait en mesure de le ressusciter.

Le patrimoine est à ce point multiple et divers, par essence éprouvé par le temps, que sa restauration ne connaîtra jamais de fin et que les moyens mis en œuvre apparaîtront toujours insuffisants. Ils le sont. Peuvent-ils être accrus par les temps qui courent ? J'en doute et pour des années. Sisyphes fut condamné à rouler son rocher jusqu'à la fin des temps. Il en va de même pour les amoureux du patrimoine et ceux qui mesurent ce qu'il représente et son apport à la société.

On aime la France pour son patrimoine

Stéphane Bern oublie l'effort considérable que l'Etat et les collectivités locales, plus spécialement depuis les lois de décentralisation, consentent, effort pérennisé et lisible pour nos concitoyens. La puissance publique – c'est-à-dire chacun d'entre nous – consacre chaque année de l'ordre du milliard d'euros au patrimoine. Bien peu de pays en font autant. Ce qui est en danger, ce n'est pas l'architecture vernaculaire, même si évidemment ici et là on trouvera toujours un exemple.

Ce sont le plus souvent quelques édifices monumentaux ou copropriétés du secteur privé que leurs propriétaires ne parviennent plus à entretenir. Ceux-là bénéficient d'aides et des politiques de défiscalisation, ne l'oublions pas. Or la défiscalisation n'est pas autre chose qu'une subvention. Et il paraît bien difficile d'aller plus loin en sollicitant le contribuable qui, d'une manière assez générale, est lui-même confronté à des problèmes du même type.

Le Loto du patrimoine, avec un produit d'une vingtaine de millions d'euros par an, ne pourra jamais prétendre régler ce que plusieurs centaines de millions ne parviennent pas à satisfaire avec la spontanéité souhaitable. Il convient d'ailleurs d'être prudent dans l'expression. Les temps sont durs pour tous. A laisser entendre que d'autres moyens pourraient être dégagés, que le jeu ou la Fondation du patrimoine pourrait répondre aux enjeux que les acteurs essentiels ne peuvent totalement combler, ne risque-t-on pas que ceux-ci saisissent la balle au bond pour se désengager ?

La mission Bern relève d'une initiative heureuse, ne serait-ce que par sa capacité à sensibiliser l'opinion et les décideurs. Que Stéphane Bern s'en retire ne serait pas bon pour la défense du patrimoine. Et pas réaliste. La Fondation du patrimoine est aujourd'hui reconnue et appréciée, donc utile, et mobilise des financements qui, sans elle, n'iraient pas sur le patrimoine. Mais sauf à leur confier les moyens de l'Etat et ceux des collectivités dans je ne sais quel déni de démocratie, missions et fondations sont vouées à des rôles complémentaires et à les valoriser en acceptant de les considérer comme souvent déterminants, et non secondaires.

Respecter ce que Malraux avait voulu nous enseigner

A la condition de ne pas oublier que sans les autres il n'y a pas de politique du patrimoine possible. Que ce qu'elles sont en mesure d'amener, soit 5 % à 10 % du montant d'un projet – sur un nombre limité chaque année par rapport aux quelque 6 000 dossiers honorés –, ne peut permettre à un décideur de conclure que si l'Etat et les régions, les départements et le bloc communal sont toujours au rendez-vous.

Plus qu'en tout autre pays, le patrimoine tient en France une place exceptionnelle. On peut ne pas nous aimer pour ce qui apparaît parfois à l'étranger comme l'expression d'une certaine supériorité. Mais on aime la France pour son patrimoine. Ne laissons pas se propager le sentiment que nous aurions renoncé à le transmettre.

La France de 2018, malgré ses imperfections, n'est plus celle 1971 où sur la 1^{re} chaîne, Michel Péricard traitait chaque semaine de « la France défigurée ». Ce serait caricature que de laisser entendre qu'il en est toujours ainsi, et dangereux oublier que de ne pas reconnaître que c'est à un effort collectif et permanent que nous devons d'avoir respecté ce que Malraux avait voulu nous enseigner.

NOS PARTENAIRES

Ministères



Programmes Européens



Caisse des Dépôts et Consignations et Banque des territoires



Agences et réseaux nationaux



Partenaires privés et publics



Régions



Ville de Bordeaux



Universités et écoles



Associations et organisations nationales et régionales



Et l'Association nationale des animateurs de l'architecture et du patrimoine (ANAAP)



L'Association
des Villes et Pays d'art et d'histoire
et des Sites patrimoniaux

Sites et Cités remarquables de France

Musée d'Aquitaine

20 cours Pasteur

33 000 BORDEAUX

Tél : 09 72 49 97 06

reseau@sites-cites.fr

www.sites-cites.fr